

20
20

Rapport
d'activité

Sommaire

1	Édito du Président Claude Borcard	3
2	Le COVID	4
	La crise sanitaire vue d'ECLA	5
	L'impact humain et financier	6
3	LE RENOUVELLEMENT DES INSTANCES	7
4	LA MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE	8
5	ECLA LONS AGGLOMÉRATION	9
	Les liens politiques	9
	Le territoire	10
	Carte avec les 32 communes	10
	Les élus	11
6	LES SERVICES ET LES MOYENS	13
	Ressources Humaines	14
	Finances	15
7	ACTIVITÉS	17
	L'économie du territoire	17
	Le tourisme	20
	La culture	21
	Subventions à l'événementiel	25
	Le sport	26
	Le cycle de l'eau	27
	(Eau, Gemapi, Assainissement)	
	La collecte et le traitement des déchets	27
	L'environnement	31
	Transport et accessibilité	32
	Voirie	34
	Aménagement numérique	35
	Gestion en matière de lutte	37
	Contre l'incendie	
	Contrat de Ville	38
	Habitat et urbanisme	44
	Petite Enfance	45
	Communication	46



Passation de pouvoir entre Patrick Elvezi (à droite) et Claude Borcard: l'image forte de cette année 2020 marquée également par la crise sanitaire.



L'année 2020 restera d'abord pour toutes et tous une année particulière. La crise sanitaire et ses conséquences sociétales, économiques et sociales marqueront durablement les esprits. À l'échelle de l'agglomération cette crise a rendu nécessaire une réadaptation immédiate des services pratiquement tous impactés sans que soient bien connus à ce moment-là les paramètres à prendre en compte. La réactivité de l'organisation a permis que la continuité du service public soit poursuivie au bénéfice de tous les habitants et plus particulièrement pour les plus touchés par cette crise et le confinement qui en a résulté. Merci aux services et aux élus qui ont su s'adapter.

2020 a vu aussi un changement de Conseil Communautaire à la suite du renouvellement des Conseils Municipaux. Là aussi la continuité a pu être assurée dans le respect des règles institutionnelles et démocratiques.

Quelle que soit l'organisation, toute crise d'une telle dimension induit des conséquences durables. Le monde d'après est à réinventer d'autant que le changement climatique impose son lot de remises en question tout autant impactant pour notre terrain de vie quotidien. Les risques de pénurie d'alimentation en eau de l'agglomération durant l'été 2020 sont là pour nous le rappeler.

Cependant, et malgré ce contexte et un ajustement de l'organisation, les projets lancés ont continué à évoluer en tenant compte de ces nouveaux impératifs. L'ensemble du rapport d'activité le souligne largement. Merci à tous ceux qui ont pu contribuer à ces avancées.

S'adapter devient le maître-mot des années à venir. De nombreux chantiers d'organisation ont été ouverts en 2020 et se concrétiseront progressivement: le Pacte Financier et Fiscal pour plus de solidarité entre les communes en fonction des attentes des habitants, le Pacte de Gouvernance pour plus de fluidité dans les décisions et une organisation mutualisée avec la ville de Lons-le-Saunier tenant compte des impératifs de transparence et d'adaptation aux nouvelles méthodes de travail numériques.

Tous ces changements profonds sont à conduire en gardant la cohérence et les équilibres de notre communauté et l'attractivité de notre territoire.

Merci à tous ceux qui vont contribuer à ce projet.

Claude Borcard
Président d'ECLA Lons Agglomération

2020 : la crise sanitaire vue d'ECLA

Le confinement national a été annoncé le lundi 16 mars 2020 par le Président de la République.

Il est entré en vigueur le mardi 17 mars à 12h et a pris fin le lundi 11 mai. Il a duré 55 jours. S'en est suivie une période de déconfinement progressif avant l'été puis de reconfinement partiel à l'automne. Une organisation extraordinaire a été mise en place pour s'adapter à cette situation totalement inédite.

Une cellule de crise Covid-19 informelle s'est réunie dès le vendredi 13 mars puis les lundi 16 et mardi 17 mars et ensuite chaque matin du confinement.

Le Président d'ECLA a provoqué la première réunion avec la direction générale et les services les plus immédiatement impactés par l'annonce d'un confinement imminent. C'est au cours de cette réunion et de la suivante qu'a été décidée la fermeture des établissements recevant du public et que furent envisagées toutes les conséquences identifiées à ce moment-là.

Le maintien de certains services d'ECLA a été parallèlement organisé : l'ouverture d'une crèche pour les enfants de soignants, l'entretien des installations sportives fermées (dont Aqua'ReL), la tonte des terrains, les modalités de retour des documents de la médiathèque, la maintenance des installations liées à l'assainissement et l'alimentation en eau potable, l'adaptation des transports en raison de la fermeture des écoles, le plan de continuité du Campus Numérique ...

Le Président d'ECLA a participé aux réunions de cellule de crise qui nécessitaient les prises de décision les plus importantes. À chacune des réunions de cette cellule, ECLA était représenté soit par le Président, soit par un vice-président (souvent Jean-Yves Bailly et Christiane Maugain).

Isabelle Arnal et Benoît Chevrier ont également participé à la quasi-totalité de ces réunions.

Des compte-rendus ont été envoyés aux élus d'ECLA lorsqu'une décision importante était prise.

Durant la période de confinement, la cellule de crise

regroupait certains chefs de services de la ville de Lons et de l'agglomération selon l'actualité du moment. Au nombre des services permanents de cette cellule figurait la Petite Enfance dirigée par Véronique Lambert.

La cellule a donc suivi l'évolution de la crise et pris les décisions qui s'imposaient avec la délégation du Président d'ECLA et du Maire de Lons qui se sont tenus informés de la situation quotidiennement.

Après chaque réunion de cellule, des actions étaient engagées ainsi qu'une communication thématique ciblée.

De son côté, Patrick Elvezi avait des rendez-vous téléphoniques réguliers avec le sous-préfet Justin Babilotte pour évoquer la situation économique.

La cellule Covid-19 a reçu en avril la visite du Préfet du Jura, M. Richard Vignon, pour un tour d'horizon de la situation.

Quelques jours plus tard, après une concertation avec les maires de communes membres, Patrick Elvezi, Président d'ECLA Lons Agglomération, a annoncé que l'EPCI allait prendre l'initiative de commander des masques tissus normés pour toutes les communes membres volontaires et financerait 50 % de la somme totale, hors aide de l'État : ce fut l'opération « Un habitant, un masque ».

“Un habitant, un masque”

Le Président a confié cette mission à Benoît Chevrier qui a coordonné les commandes des différentes communes et géré l'opération avec l'intermédiaire commercial (Dimo Perrigny).

Près de 37 000 masques tissus lavables aux normes AFNOR ont été commandés le 22 avril et ont été livrés dans les temps annoncés, le jeudi 14 mai. Toutes les communes ont adhéré à cette action.

Le lendemain, une distribution géante a été mise en place à Juraparc où les représentants des communes sont venus prendre livraison de leur commande en quelques heures. Le service GEC de la Ville de Lons a prêté main-forte pour la logistique : préparation des lieux, montage des abris, répartition des quantités... Chaque commune a ensuite organisé la distribution auprès de sa population.

ECLA a avancé l'argent et refacturé aux communes leur quote-part finale, soit 25 % du prix.

L'État a participé à hauteur de 50 %. ECLA a pris à son compte 50 % du reste à charge.

Une deuxième opération masques

Parallèlement, une commande initiée par la Région et relayée par ECLA, a été mise sur pied. Le Président a de nouveau mandaté Benoît Chevrier pour assurer la coordination entre la Région et les communes. ECLA a servi d'intermédiaire mais n'intervenait pas financièrement dans cette opération. En effet, les EPCI ne pouvaient pas acheter de masques pour leur propre compte, cette commande groupée était réservée aux communes de moins de 2000 habitants.

Pour cette opération gérée par la Région, 12 000 masques tissus lavables ont été commandés le 4 mai pour le compte de 15 communes. La livraison avait été annoncée pour le samedi 9 mai, elle est arrivée en réalité en trois phases, les 18 mai (20%), 25 mai (40%) et 2 juin (40%).

Deux distributions aux communes ont eu lieu : l'une aux services techniques à Macornay et l'autre à la salle du Coséc à Lons.

Pour cette commande également ECLA a avancé la somme totale puis a facturé ensuite aux communes leur participation finale (50 % du prix). Là encore, la participation de l'État fut de 50 %.

À noter que dès la fin mars, un atelier de confection de masques, porté par la Ville de Lons, ECLA et le CCAS de Lons a été installé dans le centre social et a produit 3500 masques artisanaux.

Un état précis des commandes de masques pour le personnel et la population a été présenté au bureau exécutif le 14 mai.

Plus tard, en octobre, une commande groupée de totems distributeurs de gel a été initiée par ECLA et la Ville de Lons, pour les communes intéressées et les établissements gérés par les deux collectivités. Cinq communes (Courlaoux, Le Pin, Macornay, Montmorot, Perrigny) ont profité de ces tarifs négociés et acheté 14 appareils au total.

Une deuxième cellule en août

Le lundi 11 mai, une conférence de presse a été organisée pour présenter le bilan de ce premier confinement et présenter les actions prévues pour la période de déconfinement progressif.

La cellule de crise a terminé sa mission dans la foulée de cette sortie de premier confinement, chaque structure reprenant un fonctionnement plus normal.

Une autre cellule Covid, dite de veille, s'est créée en août 2020 avec un fonctionnement différent. Cette cellule a été initiée par le nouveau maire de Lons, Jean-Yves Ravier (qui a délégué Perrine Dellon), et le nouveau président d'ECLA, Claude Borcard.

Puis en octobre, cette cellule de veille a laissé sa place à une nouvelle cellule opérationnelle à laquelle deux vice-président.e.s d'ECLA ont participé régulièrement : Christiane Maugain (Petite Enfance) et Pierre Poulet (Finances et RH).



Le préfet Richard Vignon a rendu visite à la cellule de crise en avril 2020

L'impact humain et financier

Comme pour l'ensemble de nos sociétés, votre communauté d'agglomération a été en 2020 douloureusement marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID

En première ligne, des femmes et des hommes, parmi les élus et dans les services, ont été personnellement touchés avec plus ou moins de gravité et peuvent encore aujourd'hui peiner à s'en remettre. C'est d'abord à elles et à eux qu'il convient de penser.

Cette crise violente, qui nous a obligés à avoir un recours massif au télétravail, notamment lors du premier confinement entre le 17 mars et le 11 mai, nous a malheureusement amenés au constat que nous étions matériellement ou psychologiquement mal préparés à ce type de situation.

Il faut aujourd'hui tirer les enseignements de cette situation en faisant en sorte de moderniser l'outil informatique, en le rendant plus mobile, et d'accompagner la structuration du télétravail pour qu'il puisse être un recours fiable et un complément efficace au travail posté en bureau.

Nos administrations ne peuvent se contenter de subir, il faut qu'elles anticipent et s'adaptent aux attentes de notre époque.

Durant cette crise, nous avons engagé les moyens attendus pour protéger la population, maintenir en fonctionnement les services publics intercommunaux, répondre aux situations d'urgence sociale, soutenir le tissu associatif, venir en aide aux commerçants et aux entreprises, tout en ayant à supporter par ailleurs une minoration significative de nos recettes. Ce préjudice n'a malheureusement pas été compensé, loin s'en faut.

Pour ECLA, la perte financière liée à la crise sanitaire concerne l'ensemble de ses compétences.

Nous l'estimons à **738 000 €**, répartis ainsi :

- **120 000 €** de versement mobilité en moins et **30 000 €** de moins au niveau des titres voyageurs du réseau urbain
- **70 000 €** de recettes en moins liées aux entrées de cinéma par rapport à 2019
- Baisse de **18 000 €** des abonnements à la médiathèque ;
- Perte de près de **50 000 €** sur les cotisations des adhérents au Conservatoire de Musique et de Danse
- **450 000 €** de recettes en moins par rapport au prévisionnel au Centre Aqua'Rel.

La crise sanitaire a en outre très sérieusement perturbé les travaux des élus avec l'impossibilité imposée de se réunir en groupe dans des espaces clos. La visioconférence a été très largement utilisée mais elle ne peut remplacer totalement les réunions avec présence physique.

Cette crise a obligé le Conseil communautaire à tenir ses séances institutionnelles à Juraparc, dans le hall Lacuzon.



2020 année des élections municipales

2020 a également été une année importante pour les instances avec le renouvellement de l'assemblée communautaire à la suite des élections municipales qui se sont tenues le 15 mars et le 28 juin.

Le Conseil Communautaire et son président ont été installés et élus lors de la réunion du 16 juillet 2020.

À la suite de leur installation, les élus ont souhaité engager une réflexion visant à réorganiser les services afin de moderniser leur action et de la rendre compatible avec les lourds enjeux à traiter.

Dans ce cadre, le Conseil Communautaire a notamment décidé, lors de la séance du 15 octobre, de la création d'un poste fonctionnel de Directeur Général des Services mutualisé avec la Ville de Lons le Saunier.

Le processus de recrutement a permis rapidement d'identifier un profil qui répondait aux attentes des élus et de la collectivité, et le nouveau DGS, Patrick Miche, a pu prendre ses fonctions le 1^{er} décembre 2020.

Il a succédé à Isabelle Arnal.



Claude Borcard, nouveau Président d'ECLA Lons Agglomération le jour de son élection, le 16 juillet 2020 à Juraparc



Patrick Miche, nouveau Directeur Général des Services

4

La mise en place d'une *stratégie*

Dans les premiers mois qui ont suivi l'installation du Conseil Communautaire et des instances décisionnaires, qui ne pouvaient malheureusement pas se réunir comme elles le souhaitaient du fait de la crise sanitaire, les élus ont commencé à tracer la voie pour le mandat qui s'ouvrait.

Ils ont notamment confié au nouveau DGS la mission d'élaborer un projet d'organigramme et de donner aux services le cap à suivre afin d'être opérationnels dans un cadre rénové en 2021. Le premier acte de cette réorganisation a concerné la création d'un poste de Directeur. rice des régies eau et assainissement.

Durant cette dernière moitié de 2020 lors de laquelle ils engageaient leur action, les élus ont également pu mesurer quelle était la situation, notamment budgétaire, et ébaucher une stratégie d'amélioration nécessaire dans un contexte financier extrêmement contraint. Ce travail important se traduira en particulier par l'élaboration du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité.

Avant cela aura lieu celle du Pacte de gouvernance dont les premières réunions du groupe de travail ont eu lieu en 2020.



Première réunion pour le pacte de gouvernance



Les liens politiques

*Élection de Claude Borcard à la présidence
du Pays Lédonien le 24 septembre 2020*

Le Pays Lédonien

ECLA fait partie du territoire du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural « Pays Lédonien » qui fédère 4 intercommunalités et 183 communes soit 88 922 habitants autour de sa ville centre Lons-le-Saunier. À travers cet échelon, les élus des territoires urbains et ruraux membres et les acteurs économiques et sociaux définissent collectivement les politiques d'aménagement et de développement du territoire.

Partenaire du Conseil Régional, le Pays contractualise des moyens financiers pour accompagner les intercommunalités dans leurs projets d'aménagement et d'équipement.

Il mobilise également des crédits européens à travers le programme LEADER.

Le Pays Lédonien porte depuis 2006 un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document d'urbanisme qui porte une vision commune du territoire pour les 15 prochaines années.

2020 a été principalement marquée par le renouvellement du bureau syndical et l'élection de Claude Borcard à la présidence du Pays Lédonien.

Représentants d'ECLA au comité syndical :

Claude Borcard (**Président**), Pierre Grosset, Christiane Maugain, Hervé Guy, Willy Bourgeois (**membre du bureau, délégué à la transition numérique et aux mobilités**), Michel Fischer (**Membre du bureau, délégué à l'application du droit des sols**), Monique Pyon, Patricia Chanut-Mocellin,

Perrine Dellon, Philippe Vincent, Jérôme Cordellier, Jacques Guillermoz, Patrick Tartavez, Christine Louvat, Jean-Yves Lanneaux.

- Directeur : Pierre-Emmanuel Credo
- Site : pays-ledonien.fr
- Siège : Hôtel de Ville et d'Agglomération de Lons, 4 avenue du 44e RI, 39000 Lons-le-Saunier (2e étage)
- Contact : 03 84 47 85 46

Le Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté

ECLA est membre du Pôle Métropolitain CFC avec 5 autres intercommunalités :

Grand Besançon Métropole, Grand Dole, Vesoul Agglomération, Grand Pontarlier et Val de Morteau.

En 2020, 5 élus d'ECLA ont siégé au conseil métropolitain.

Carte du
territoireECLA
202032
communes34317
habitants(populations municipales
cumulées)

À la suite des élections municipales qui se sont déroulées les 15 mars (1er tour) et 28 juin (2e tour), a eu lieu le 16 juillet l'élection d'un nouvel exécutif au sein d'ECLA Lons Agglomération.

Après un seul tour de scrutin, c'est Claude Borcard qui a été élu président et qui a succédé à Patrick Elvezi qui avait été élu à mi-mandat en janvier 2017.

Ont été également élus au bureau exécutif :

Pierre Grosset 1

1er Vice-président en charge de la Transition écologique et énergétique, de la Mobilité douce, de la Santé, de l'Habitat et des Circuits courts

Christiane Maugain 2

2e Vice-présidente en charge de la Petite Enfance, de la Jeunesse et l'Éducation

Pierre Poulet 3

3e Vice-président en charge des Finances et des Ressources Humaines

Claude Janier 4

4e Vice-président en charge de la Voirie et des Transports

Hervé Guy 5

5e Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire, de la Communication numérique et de la Politique de la Ville

Jean-Yves Bailly 6

6e Vice-président en charge de l'Assainissement, de l'Eau, de la Gestion des Milieux aquatiques, de la Protection des inondations



L'ancien président, Patrick Elvezi, et le nouveau, Claude Borcard.

Jérôme Cordellier 7

7e Vice-président en charge de l'Emploi, du développement économique, de l'Économie sociale et solidaire, de l'Économie circulaire, de l'Attractivité et du Tourisme

Antoine Jaillet 8

8e Vice-président en charge du Sport et de la Pratique sportive

ÉLUE EN SEPTEMBRE

Sylvie Lagarde

9e Vice-président(e) en charge de la Culture



CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

- **Jean-Philippe Rameau**, délégué pour les affaires relevant du fonctionnement général de l'Agglomération et du développement économique
- **Philippe Fournot**, délégué pour les affaires relevant de l'assainissement
- **Maurice Monnet**, délégué pour les affaires relevant de la voirie communautaire
- **Patrick Neilz**, délégué pour les affaires relevant du secteur de l'environnement



8

1

6

4

2

5

3

7

ECLA

Les élus

Les 63 conseillers communautaires par commune *

(entre parenthèses, le nombre d'élus pour la commune)

Baume-les-Messieurs (1) : Serge Moreau

Bornay (1) : Patrick Tartavez

Briod (1) : Jean-Marie Ecoiffier

Cesancey (1) : Philippe Moreau

Chille (1) : Maurice Gallet

Chilly-le-Vignoble (1) : Dominique Billot

Condamine (1) : Hervé Guy

Conliège (1) : Jérôme Cordellier

Courbouzon (1) : Pierre Poulet

Courlans (2) : Alain Pattingre (maire), Philippe Fournot

Courlaoux (2) : Jean-Yves Lanneau (maire),
Sylvie Tisserand

Frébuans (1) : Paulette Marano

Geruge (1) : Sylvie Lagarde

Gevingey (1) : Louis Cauzo

Le Pin (1) : Christine Louvat

L'Etoile (1) : Thierry Bailly

Lons-le-Saunier (24) : Jean-Yves Ravier (Maire), Anne Perrin, Thierry Gaffiot, Perrine Dellon, Claude Borcard, Émilie Gougeon, Willy Bourgeois, Ameena Jeannin, Antoine Jaillet, Marie-Pierre Maillard, Thomas Barthelet, Nicole Paraiso, Jacques Guillermoz, Florence Allagnat-Cléméron, Michel Rousset, Jeanne Bottagisi, Jean-Philippe Rameau, Aurélie Bomelet-Omokomy, Christophe Bois, Sophie Olbinski, Grégory Sourd, Émilie Minaud, Allan Poirson, Valérie Mulkowski

Macornay (2) : Michel Fischer (maire), Véronique Paillard

Messia-sur-Sorne (2) : Patricia Chanet-Mocellin (maire),
Jean-Paul Buchaillat

Moiron (1) : Gérard Jaillet

Montaigu (1) : Patrick Neilz

Montmorot (4) : André Barbarin (maire), Pierre Grosset,
Yamina Laabib, Céline Trossat

Pannessières (1) : Maurice Monnet

Perrigny (2) : Christiane Maugain (maire), Philippe Vincent

Publy (1) : Stéphane Issanchou

Revigny (1) : Jean-Yves Bailly

Saint-Didier (1) : Michel Junier

Trenal (1) : Marie-France Lucius

Verges (1) : Dominique Chalumeaux

Vevy (1) : Claude Janier

Vernantois (1) : Monique Pyon

Villeneuve-sous-Pymont (1) : Jean-Paul Thomas

* issus des élections municipales de 2020

Les Ressources Humaines

L'effectif au 31 décembre 2020

(effectifs agents permanents
et agents non permanents) :

188 agents

+ 42 agents mis à disposition
par la Ville de Lons le Saunier

Budget principal: 153 agents

Budget transport: 1 agent

Budget eau et assainissement: 34 agents

+ Direction générale transversale
(services partagés)

Pour 2020, 8 postes
soit 3,9 ETP pour la ville de Lons
et 4,1 ETP pour ECLA

Emplois fonctionnels Directeur/rice Générale des Services

1

Emplois de la filière technique

- 1 poste d'ingénieur
- 1 poste d'ingénieur principal
- 4 postes de technicien
- 3 postes de technicien principal de 2e classe
- 2 poste d'agent de maîtrise principal
- 3 agents de maîtrise
- 36 postes d'adjoint technique
- 9 postes d'adjoint technique principal de 2e classe
- 3 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe

+ mis à disposition par la Ville :

- 12 postes pour l'Eau et l'Assainissement
- 4 postes mis à disposition partiellement pour le Chauffage

13

Emplois de la filière administrative

- 5 postes d'attaché territorial
- 1 poste de rédacteur principal de 2ème classe
- 5 postes d'adjoint administratif
- 2 postes d'adjoint administratif principal de 2e classe

+ mis à disposition par la Ville :

- 1 poste pour le CUCS (partiellement)
- 2 postes pour l'eau et l'assainissement

62

Emplois de la filière culturelle

Médiathèque (18 emplois)

- 1 poste de conservateur des bibliothèques
- 1 poste de bibliothécaire
- 2 postes d'assistant de conservation
- 3 postes d'assistant de conservation principal de 2ème classe
- 10 postes d'adjoint territorial du patrimoine
- 1 poste d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe

+ mis à disposition par la Ville : 8 postes

7

Emplois de la filière sportive

- 1 poste de conseiller des activités physiques et sportives
- 4 postes d'éducateur des activités physiques et sportives
- 2 postes d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe

+ mis à disposition par la Ville : 6 postes

34

Conservatoire (16 emplois)

- 1 poste de professeur d'enseignement artistique Hors classe
- 10 postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe
- 5 postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

+ mis à disposition par la Ville : 9 postes

33

Emplois de la filière sociale

- 5 postes d'éducateur territorial de jeunes enfants
- 2 postes d'éducateur territorial de jeunes enfants de 2ème classe
- 1 poste d'éducateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle
- 10 postes d'agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles
- 15 postes d'agent social

21

Emplois de la filière médico-sociale

- 2 postes d'infirmier en soins généraux de classe normale
- 1 poste d'infirmier en soins généraux de classe supérieure
- 1 poste de puéricultrice de classe supérieure
- 5 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe
- 11 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe
- 1 médecin hors classe

17

Emplois d'assistantes maternelles



Les *services* et les *moyens*

Les Ressources Humaines

Projets pour l'année 2020

Le fonctionnement de la Direction des Ressources a été bouleversé en 2020 par le changement de l'équipe de direction (3 recrutements suite à des demandes de mutations : Responsable du pôle Carrière-Paie, Direction Adjointe et Direction) et par la crise sanitaire qui a débuté en mars 2020.

La Direction des Ressources Humaines a pu mettre en place plusieurs mesures dans le cadre de la crise sanitaire :

- rédaction de notes de service pour informer sur la situation sanitaire, les obligations des agents et le positionnement administratif,
- approvisionnement des sites de la collectivité en lien avec le magasin, en masques, gants, gel hydroalcoolique, plexiglas de protection, ...
- aménagement de bureau pour permettre le respect des gestes barrière et organisation des salles de réunion (effectifs par salle, ...)
- redéploiement des agents en fonction des besoins des services, ...

Néanmoins plusieurs projets ont pu être menés :

■ Le transfert du personnel eau et assainissement

En 2020, ECLA a pris en charge la compétence eau. Le transfert du personnel a été réalisé au 1er janvier 2021 après avis des deux comités techniques et délibérations des deux organes délibérants.

Ce transfert concerne 8 postes pour le budget eau et 7 postes pour le budget assainissement (régularisation). L'objectif en 2021 est de généraliser les transferts d'agents pour les compétences déjà transférées à ECLA.

■ Le renouvellement du contrat de prévoyance et du marché d'assurance statutaire : les deux marchés ont été prolongés d'une année pour permettre de préparer la consultation en 2021.

■ Déploiement d'une série de formations pour les responsables de service des 3 collectivités sur l'annualisation de temps de travail d'une part et d'autre part la planification des activités dans l'outil Incovar.

Les services concernés pour ECLA étaient la Médiathèque et le Centre Aqua'ReL pour mise en place de la planification en 2021.

■ La mise en place de procédure de décisions conjointes : le renouvellement de l'équipe municipale et communautaire en 2020 a engendré un changement important pour l'équipe exécutive.

Un Vice-Président dispose d'une délégation aux finances et aux ressources humaines. L'exécutif de la Ville de Lons-le-Saunier a également décidé une délégation au 1er adjoint en matière de ressources humaines.

Les deux Élus dédiés aux ressources humaines souhaitent travailler ensemble pour prendre des décisions conjointes afin de garantir une cohérence entre les deux collectivités (rémunérations, position administrative des agents, renouvellement des contrats des agents non titulaires, fiches de poste, sanctions disciplinaires,).

La Direction des Ressources Humaines a enfin exercé ses missions habituelles : gestion des carrières des agents, réalisation des paies des agents, recrutements, gestion des arrêts maladie, gestion des congés et du temps de travail, prévention et hygiène et sécurité, formation des agents...



Les *services* et les *moyens*

Finances

La fiscalité

La Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) a assuré une recette de **13254043,79 €**, dont 1 389 762,00 € reversés au profit du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressource (FNGIR) et 334 185,00 € reversés au profit du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), soit un produit net de **11 530 096,79 €** de fiscalité directe : CFE (Contribution Foncière des Entreprises), taxe d'habitation et taxe foncière.

Une partie de ce produit fiscal est reversée aux Communes sous la forme d'une attribution de compensation non indexable, calculée sur la base du produit net de taxe professionnelle perçue par chaque commune en 1999, diminuée du produit des 3 taxes ménages que ne percevait plus la Communauté de Communes (ou, pour les Communes nouvellement adhérentes, sur la base du produit net de l'année précédant leur adhésion), et diminuée du coût des charges transférées.

À ce produit fiscal s'ajoute la compensation de l'État au titre de la suppression de la « part salaires » pour un montant de **2 291 868,00 €**

Les autres ressources

La Communauté d'Agglomération bénéficie d'une dotation globale de fonctionnement (D.G.F.).

L'exercice effectif des compétences par la Communauté d'Agglomération conditionne le montant de la D.G.F. versée par l'État. Plus la Communauté d'Agglomération exercera de compétences, plus le montant de DGF sera élevé.

En 2018, la valeur du point de calcul de la DGF a chuté. Cependant, l'application du mécanisme de garantie de perte de dotation d'intercommunalité a permis le maintien de cette dernière à **1 325 975 €**.

La Communauté d'Agglomération a la possibilité de percevoir, en outre, pour ses projets économiques, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Quelques chiffres

Au titre de l'année 2020, les principales participations ont été :

- Prestation de service au SICTOM :	3 789 371,70 €
- Contribution au SDIS :	1 352 586,00 €
- Subvention à Scènes du Jura :	485 000,00 €

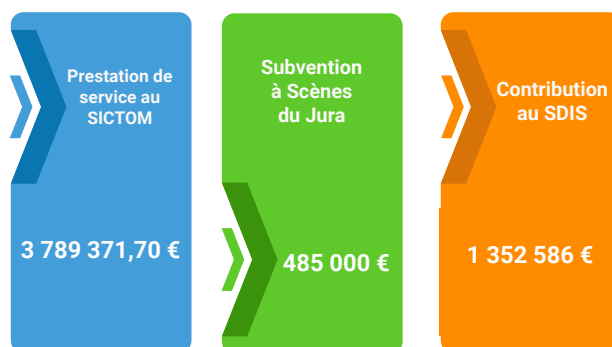
Le Pacte Fiscal et Financier de Solidarité

Pas de travaux sur le PFFS en 2020

Les travaux de la CLECT

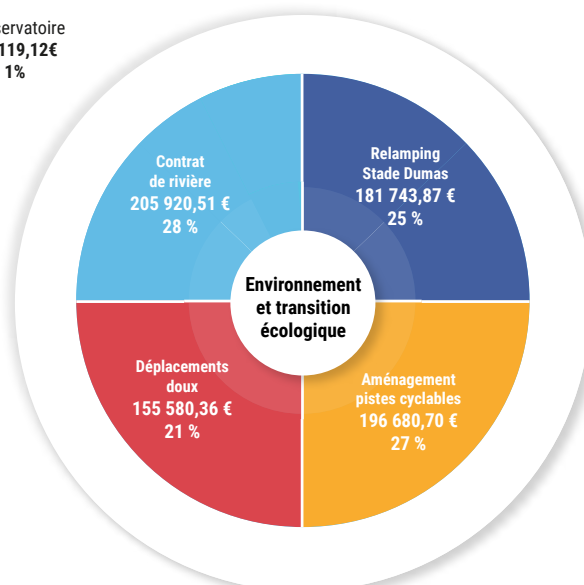
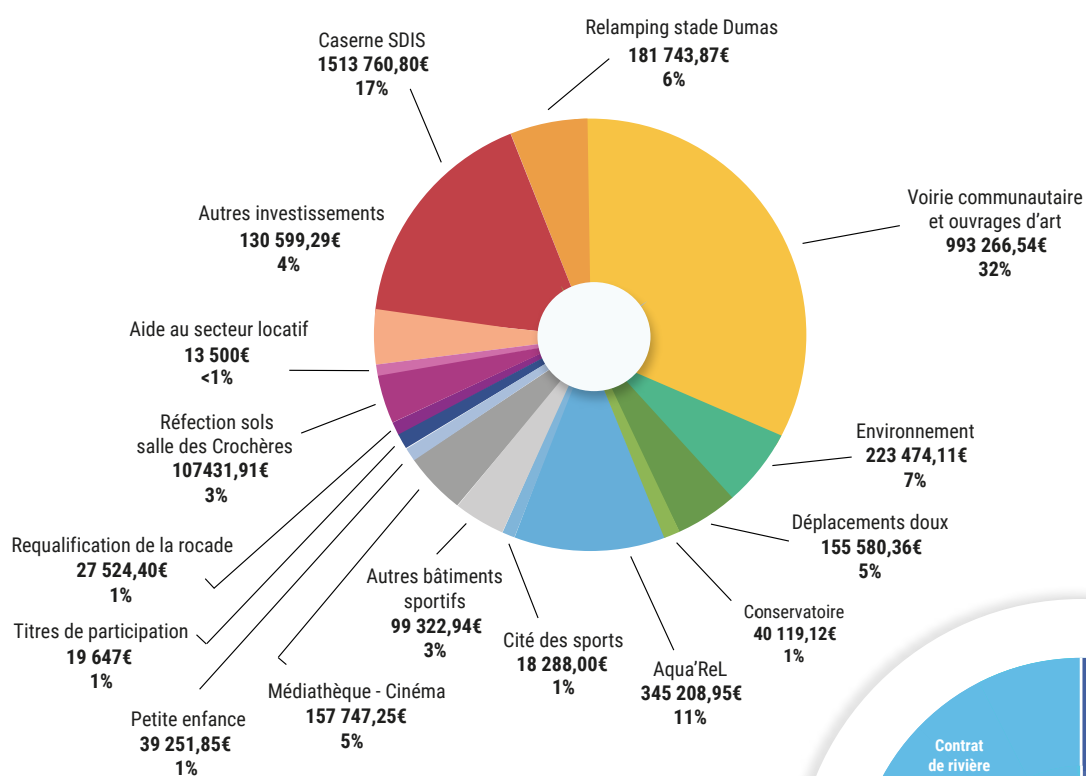
En raison de la crise sanitaire la CLECT ne s'est pas réuni en 2020 : report de 1 an

Chiffres 2020



Budget principal 2020

COMPTE CONSOLIDÉ	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses réelles réalisées 2020	22 650 701,38 €	4 679 679,20 €	27 330 380,58 €
Dépenses d'ordre réalisées 2020	1 371 423,13 €	91 185,00 €	1 462 608,13 €
Total dépenses 2020	24 022 124,51 €	4 770 864,20 €	28 792 988,71 €
Recettes réelles réalisées 2020	25 238 853,37 €	7 875 672,77 €	33 114 526,14 €
Recettes d'ordre réalisées 2020	91 185,00 €	1 371 423,13 €	1 462 608,13 €
Total recettes 2020	25 330 038,37 €	9 247 095,90 €	34 577 134,27 €
Résultat	1 307 913,86 €	4 476 231,70 €	5 784 145,56 €
Résultat de clôture 2019	0,00 €	- 2 745 243,69 €	- 2 745 243,69 €
Résultat 2020	1 307 913,86 €	4 476 231,70 €	5 784 145,56 €
Résultat de clôture 2020	1 307 913,86 €	1 730 988,01 €	3 038 901,87 €
Dépenses reportées sur 2020	0,00 €	1 387 677,38 €	1 387 677,38 €
Recettes reportées sur 2020	0,00 €	116 497,92 €	116 497,92 €
Résultat	0,00 €	- 1 271 179,46 €	- 1 271 179,46 €
Résultat avec reports	1 307 913,86 €	459 808,55 €	1 767 722,41 €



BUDGETS ANNEXES

BUDGET ASSAINISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2020

CA PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses réelles réalisées 2020	1 960 346,87 €	878 274,14 €	2 838 621,01 €
Dépenses d'ordre réalisées 2020	1 232 197,10 €	308 603,00 €	1 540 800,10 €
Total dépenses 2020	3 192 543,97 €	1 186 877,14 €	4 379 421,11 €
Recettes réelles réalisées 2020	3 066 660,10 €	215 844,25 €	3 282 504,35 €
Recettes d'ordre réalisées 2020	308 603,00 €	1 232 197,10 €	1 540 800,10 €
Total recettes 2020	3 375 263,10 €	1 448 041,35 €	4 823 304,45 €
Résultat	182 719,13 €	261 164,21 €	443 883,34 €
Résultat de clôture 2019	2 544 103,95 €	2 005 964,06 €	4 550 068,01 €
Résultat 2020	182 719,13 €	261 164,21 €	443 883,34 €
Résultat de clôture 2020	2 726 823,08 €	2 267 128,27 €	4 993 951,35 €
Dépenses reportées sur 2020	0,00 €	554 286,95 €	554 286,95 €
Recettes reportées sur 2020	0,00 €	30 713,00 €	30 713,00 €
Résultat	0,00 €	-523 573,95 €	-523 573,95 €
Résultat avec reports	2 726 823,08 €	1 743 554,32 €	4 470 377,40 €

BUDGET EAUX COMPTE ADMINISTRATIF 2020

CA PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses réelles réalisées 2020	5 304 238,45 €	571 405,51 €	5 875 643,96 €
Dépenses d'ordre réalisées 2020	946 549,10 €	87 891,50 €	1 034 440,60 €
Total dépenses 2020	6 250 787,55 €	659 297,01 €	6 910 084,56 €
Recettes réelles réalisées 2020	7 856 389,47 €	514 092,27 €	8 370 481,74 €
Recettes d'ordre réalisées 2020	87 891,50 €	946 549,10 €	1 034 440,60 €
Total recettes 2020	7 944 280,97 €	1 460 641,37 €	9 404 922,34 €
Résultat	1 693 493,42 €	801 344,36 €	2 494 837,78 €
Résultat de clôture 2019	495 947,36 €	-60 982,71 €	434 964,65 €
Résultat 2020	1 693 493,42 €	801 344,36 €	2 494 837,78 €
Résultat de clôture 2020	2 189 440,78 €	740 361,65 €	2 929 802,43 €
Dépenses reportées sur 2020	0,00 €	472 864,48 €	472 864,48 €
Recettes reportées sur 2020	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat	0,00 €	-472 864,48 €	-472 864,48 €
Résultat avec reports	2 189 440,78 €	267 497,17 €	2 456 937,95 €

BUDGET TRANSPORT URBAIN COMPTE ADMINISTRATIF 2020

CA PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses réelles réalisées 2020	1 835 331,31 €	208 190,25 €	2 043 521,56 €
Dépenses d'ordre réalisées 2020	3 872,53 €	0,00 €	3 872,53 €
Total dépenses 2020	1 839 203,84 €	208 190,25 €	2 047 394,09 €
Recettes réelles réalisées 2020	2 204 063,78 €	418 093,26 €	2 622 157,04 €
Recettes d'ordre réalisées 2020	0,00 €	3 872,53 €	3 872,53 €
Total recettes 2020	2 204 063,78 €	421 965,79 €	2 626 029,57 €
Résultat	364 859,94 €	213 775,54 €	578 635,48 €
Résultat de clôture 2019	497 201,18 €	-60 154,35 €	437 046,83 €
Résultat 2020	364 859,94 €	213 775,54 €	578 635,48 €
Résultat de clôture 2020	862 061,12 €	153 621,19 €	1 015 682,31 €
Dépenses reportées sur 2020	0,00 €	201 344,80 €	201 344,80 €
Recettes reportées sur 2020	0,00 €	104 005,57 €	104 005,57 €
Résultat	0,00 €	-97 339,23 €	-97 339,23 €
Résultat avec reports	862 061,12 €	56 281,96 €	918 343,08 €

BUDGET UNITES DE PRODUCTION ET DE VENTE D'ELECTRICITE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

CA PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses réelles réalisées 2020	833,09 €	0,00 €	833,09 €
Dépenses d'ordre réalisées 2020	30 729,00 €	0,00 €	30 729,00 €
Total dépenses 2020	31 562,09 €	0,00 €	31 562,09 €
Recettes réelles réalisées 2020	9 195,33 €	0,00 €	9 195,33 €
Recettes d'ordre réalisées 2020	0,00 €	30 729,00 €	30 729,00 €
Total recettes 2020	9 195,33 €	30 729,00 €	39 924,33 €
Résultat	-22 366,76 €	30 729,00 €	8 362,24 €
Résultat de clôture 2019	3 130,97 €	299 841,16 €	302 972,13 €
Résultat 2020	-22 366,76 €	30 729,00 €	8 362,24 €
Résultat de clôture 2020	-19 235,79 €	330 570,16 €	311 334,37 €
Dépenses reportées sur 2020	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes reportées sur 2020	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat avec reports	-19 235,79 €	330 570,16 €	311 334,37 €

BUDGET ANNEXE OPERATION COMM ET INDUST COMPTE ADMINISTRATIF 2020

CA PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses réelles réalisées 2020	74 689,11 €	922 282,13 €	996 971,24 €
Dépenses d'ordre réalisées 2020	422 697,24 €	50 783,31 €	473 480,55 €
Total dépenses 2020	497 386,35 €	973 065,44 €	1 470 451,79 €
Recettes réelles réalisées 2020	341 575,33 €	31 461,00 €	373 036,33 €
Recettes d'ordre réalisées 2020	50 783,31 €	422 697,24 €	473 480,55 €
Total recettes 2020	392 358,64 €	454 158,24 €	846 516,88 €
Résultat	-105 027,71 €	-518 907,20 €	-623 934,91 €
Résultat de clôture 2019	-550 383,64 €	276 173,41 €	-274 210,23 €
Résultat 2020	-105 027,71 €	-518 907,20 €	-623 934,91 €
Résultat de clôture 2020	-655 411,35 €	-242 733,79 €	-898 145,14 €
Dépenses reportées sur 2020	0,00 €	195 385,24 €	195 385,24 €
Recettes reportées sur 2020	0,00 €	405 467,16 €	405 467,16 €
Résultat	0,00 €	210 081,92 €	210 081,92 €
Résultat avec reports	-655 411,35 €	-32 651,87 €	-688 063,22 €

Résultat global de cloture 2020 (sans reports) 2 140 756,73 €

Résultat global de cloture 2020 (avec reports) 1 079 659,19 €



Les *activités*

Le campus numérique, un tiers lieu doublement labellisé

Les tiers-lieux sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives. Ils se sont développés grâce au déploiement du numérique partout sur le territoire. Chaque lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté. Mais tous permettent les rencontres informelles, les interactions sociales, favorisent la créativité et les projets collectifs.

Si 2020 est une année inédite, le Campus a amorcé sa première année sur les chapeaux de roue avec l'organisation de nombreux **wébinares** (10), **d'ateliers** autour de l'intelligence collective avec la start-up Practeez et Orange (2), de coaching pour les entrepreneurs avec DC pilot et la recherche de financements européens avec un cabinet.

Ce furent également des **rencontres autour de la sécurité numérique** avec l'Agence nationale de la sécurité informatique. **La culture** avec l'exposition du sculpteur Pascal Bejeannin. **Le sport** avec la venue de Frédéric Grappe directeur sportif de l'équipe cycliste de la FDJ et la présentation en avant-première des lunettes connectées Jilbo en mars 2020.

L'État a également renouvelé sa confiance au projet campus en le labellisant " **fabrique de territoires**", un soutien à hauteur de 150 000 €, sur 3 ans. La Caisse des dépôts également, avec une aide sur 5 ans à hauteur de 50 000 €, sur 5 ans. Le groupe Orange avec une signature de convention de 5 000 €, sur 3 ans.

Le campus s'est également engagé pour encourager l'égalité entre les femmes et les hommes en étant signataire en mars du **manifeste pour la reconversion des femmes dans le numérique** initié par Syntec numérique, aux côtés de Cap Gemini, Le Bon Coin, Pôle Emploi, ou encore Ubisoft...

Les informaticiens du **groupe Bel** ont également suivi un stage de perfectionnement au Campus concernant l'administration des bases de données.

L'économie du territoire

Les étudiants du **BTS DATR Nancy** ont collaboré avec le Campus autour d'une étude sur les besoins en médiation numérique (Panic o clic), le **laboratoire CIMEOS** et **Vita-gora** concernant les nouveaux comportements d'achats. Le partenariat fut renforcé avec l'**UTBM** (Université TEchnologie Belfort Montbéliard) concernant la future conception et acquisition d'une version "mobile" du campus.

Côté équipe, Véronique Girardet a pris ses fonctions à l'accueil en juin pour épauler Fabio Silva (coach) et Myriam El Yassa (directrice).

La communauté entrepreneuriale du campus s'est également agrandie avec notamment,

- **Issa Kandji** et sa société de sécurité - www.issa-protect.com
- **Claire Thibaud** alias "purple banana" spécialiste du marketing digital - www.purplebanana.fr
- **Tom Mauron** (updrone) le spécialiste événementiel et de la valorisation du patrimoine - www.updrone.fr
- L'antenne jurassienne de **Coopilote** qui accompagne 55 entrepreneurs - www.coopilote.com
- **Guillaume François** : photographe animalier et documentaliste - www.guillaumefrancois.com
- **Maxime Charreau** (Wollow Studio) photographe et documentaliste - www.wollow.studio
- **J'aime mes bouteilles** : association pour le réemploi des verres soutenue par la Région Bourgogne Franche Comté - www.jaimemesbouteilles.fr

Pendant les vagues de confinements, le campus a mis à disposition salles et bureaux pour travailleurs nomades et enseignants ne disposant pas de connexions suffisantes.



Zone d'activité de Messia / Chilly

Les *activités*

L'économie du territoire

ECLA mobilisé face à la crise sanitaire

Marquée par la crise sanitaire dès le mois de mars, cette année 2020 a totalement bouleversé le monde économique.

Face au caractère imprévisible et fortement impactant de cette situation, ECLA a travaillé sur de nombreuses actions que lui permet sa compétence Développement Économique.

Être présent aux côtés des entreprises du territoire

Dès le premier confinement et durant toute l'année 2020, ECLA s'est mis à la disposition des entreprises pour répondre au mieux à leurs questions concrètes. Ainsi, en s'appuyant sur les acteurs institutionnels locaux, les services ont réalisé :

- Un travail d'analyse sur les aides aux entreprises mises en place par l'Etat, d'accueil et d'orientation des entreprises vers les dispositifs les plus adaptés,
- Une veille économique sur les différents secteurs en difficulté en lien avec les partenaires locaux (chambres consulaires, Banque de France, syndicats professionnels, etc.),
- Des actions auprès des commerçants, en lien avec la Ville de Lons le Saunier, pour les accompagner sur différentes problématiques comme par exemple la mise en place d'une solution de livraison des commandes ou bien l'enrichissement et la promotion de la plateforme « Ça reste ouvert » qui permettait d'identifier les commerçants actifs durant le confinement.

Lors du second confinement, ECLA s'est mobilisé au côté de la ville de Lons le Saunier pour la mise en place du site **acheteralons.fr** dont le but est de référencer et faire connaître tous les commerçants et artisans dits « non-essentiels » qui continuaient de travailler et de servir leurs clients sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Le soutien des acteurs économiques passe également par le fait de stimuler l'économie locale. Pour cela, ECLA a par exemple commandé des masques à des entreprises du territoire comme KLESLO ou l'Atelier Textile créé spécialement en quelques semaines à l'initiative du Groupe Demain avec l'APEI et situé sur la zone industrielle de Lons Perrigny au mois d'avril 2020.



Soutenir financièrement les acteurs économiques

Avant même la fin du premier confinement, ECLA a participé à toutes les réflexions menées au niveau régional afin d'améliorer l'accompagnement financier des entreprises.

Celles-ci ont mené à la mise en place du Pacte Régional pour l'Économie de Proximité dont l'objectif est de soutenir les petites entreprises locales et d'accompagner la reprise de l'activité économique de proximité. ECLA a participé directement au financement du Pacte à hauteur de **68 628 €**.

Ce pacte est composé de deux fonds :

- Le Fonds Régional d'Avance Remboursable pour la Consolidation de Trésorerie des TPE (FARCT) : confié à Initiative Jura, il permet aux entreprises du territoire de bénéficier d'une avance remboursable (à taux 0) avec un différé de remboursement pour faire face à des problèmes de trésorerie liées à la crise sanitaire.
- Le Fonds Régional des Territoires (FRT) : géré directement par ECLA, il permet de soutenir, sous forme de subvention, l'acquisition de matériel par les entreprises de l'agglomération.

Le FRT, doté d'une enveloppe globale de **205 884 €**, ayant vu son règlement voté en décembre 2020, il sera pleinement opérationnel en 2021. Pour sa mise en place, ECLA s'appuiera sur l'expertise de la CCIE du Jura, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et d'Initiative Jura.

En parallèle, et dès que le Gouvernement en a donné à possibilité, ECLA a également agi sur le plan de la fiscalité. Ainsi, le 30 juillet 2020, une délibération a été prise permettant d'exonérer les entreprises les plus impactées par la crise sanitaire (selon une liste définie par le Ministère de l'Économie et des Finances) des 2/3 de leur Cotisation Foncière des Entreprises (CFE). En se basant sur les données 2019, cette exonération pourrait représenter la somme d'environ **87 000 €** qui resteront donc au sein des entreprises d'ECLA.

Stratégie de Développement Économique

Appui à l'immobilier d'entreprise

Voté par les élus d'ECLA fin 2017, l'Appui à l'Immobilier d'Entreprise permet de soutenir financièrement les projets d'acquisition, d'extension ou de rénovation de locaux, principalement industriels, du territoire.

En 2020 et malgré un contexte économique défavorable, ECLA a soutenu 2 projets d'acquisitions et de réhabilitation de locaux d'entreprise :

- L'entreprise CTP à Perrigny a été accompagnée à hauteur de **20 000 €** pour la rénovation et l'extension d'un bâtiment à usage industriel,
- L'entreprise Domaine du Moulin de Jeanne à Courlaoux a été accompagnée à hauteur de **10 000 €** pour la rénovation d'un ancien corps de ferme afin de créer un hébergement touristique de groupes.

Au-delà de l'aide financière attribuée par ECLA, l'accompagnement de la collectivité permet surtout à ces entreprises de bénéficier d'un effet de levier important en sollicitant également le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Tag Emploi devient SmartForum

Depuis mars 2016, ECLA a mis en place une plateforme

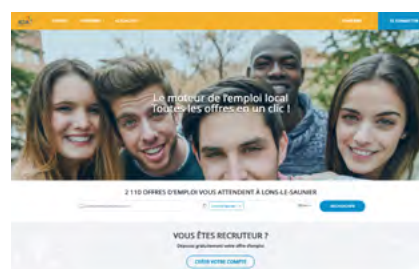
web qui permet de regrouper sur un même site toutes les offres d'emploi du territoire. Pour ce faire, il agrège automatiquement les offres de plus de 120 sites d'emploi pour proposer toutes celles qui se trouvent sur des communes d'ECLA et des communautés de communes voisines.

En 2020, un changement majeur est intervenu puisque l'entreprise Tag Emploi ayant développé cette solution a été rachetée par la société HELLOWORK (acteur digital de référence de l'emploi en France, qui gère notamment le réseau regionsjob.com) pour devenir SmartForum.

Cela nous permet de bénéficier d'un niveau de service plus élevé et d'améliorer davantage la performance de l'outil.

Autre changement important, la plateforme est désormais accessible depuis l'adresse suivante :

www.emploi.ecla-jura.fr



Synergie entre entreprises du territoire

En 2019, ECLA a missionné le ClusTer Jura pour l'accompagner sur la mise en place d'une démarche d'EIT (Écologie Industrielle Territoriale) sur la ZI de Lons-Perrigny. En appui avec la CCI du Jura, la Chambre de Métiers, Rudologia, EDF « Une Rivière Un Territoire » et le Pays Lédonien, l'objectif premier de cette action est de faire naître des synergies entre les entreprises de la zone pour les faire gagner en compétitivité (au travers d'économies d'échelle par exemple) et de développer les relations inter-entreprises pour maximiser les retombées locales.

Un atelier de détection des synergies s'est déroulé en novembre 2019 et a permis de lister 63 pistes de coopérations potentielles. Après avoir été triées, les 3 propositions les plus souvent citées ont été initiées en 2020. Il s'agit :

- de la collecte et du recyclage des palettes,
- de la mutualisation des formations (notamment les formations obligatoires) entre entreprises de la zone,
- de la création d'une association des entreprises qui aura, entre autres, pour mission de pérenniser la démarche d'EIT dans le temps et maintenir la synergie entre les entreprises de la zone.

Malgré les deux confinements de 2020, la réunion de lancement officiel de ces trois actions a pu avoir lieu en visio le 5 novembre 2020 avec des premières avancées concrètes attendues pour le premier trimestre 2021.

Les *activités*

Tourisme

Produit de la taxe de séjour

La taxe de séjour a produit **45 061,73 euros** en 2020 (53 213,15 € en 2019).

Il s'agit d'un effet lié à la Covid-19.

Activité de l'Office de tourisme

Depuis le 1er janvier 2020, l'Office de tourisme du Pays lédonien, séparé de la communauté de communes Bresse Haute-Seille au 31 décembre 2019, s'est recentré sur le territoire d'ECLA.

La convention d'objectifs et de moyens qui lie ECLA et l'Office de tourisme a été votée en octobre 2020. Elle est renouvelable par tacite reconduction jusqu'au 31 décembre 2023.

L'assemblée générale 2020 de l'office de tourisme a eu lieu le 26 mars 2021 et a produit le rapport d'activités demandé dans la convention d'objectifs et de moyens.

L'activité de l'office a été impactée par la crise sanitaire :

- équipe confinée du 15 mars au 2 juin 2020 (avec maintien d'une activité partielle = réponse aux courriels, édition du guide touristique 2020, entretien du site Internet, réseaux sociaux, etc...)

- réouverture en juin, puis nouvelle fermeture au 30 octobre 2020.

La période d'ouverture a permis l'accueil sur deux bureaux : Lons et Baume-les-Messieurs.

Des records de fréquentation ont été atteints (10 285 visiteurs à Lons sur 4 mois / 29 262 visiteurs à Baume sur 4 mois avec un record quotidien à 990 visiteurs).

Plusieurs tendances ont été observées : absence d'étrangers (sauf quelques Allemands en juin, des Suisses), recentrage des clientèles de proximité (« sortez chez vous ! ») (Bourgogne Franche-Comté, Rhône-Alpes, Est et Alsace), recherche de logements type gîtes (cocon familial) et d'activités de plein air (randonnée).

Le site Internet de l'office de tourisme « Coteaux du Jura » a cessé fin octobre. Il a été remplacé par un nouveau site qui a été préparé en un temps record : **www.lons-jura.fr**

Une place importante est consacrée à ECLA, notamment par une présentation imagée de toutes les communes.

ECLA et l'Office de tourisme ont collaboré étroitement sur deux actions :

- une campagne initiée par le service communication d'ECLA, baptisée « Connectez-vous à l'essentiel » sous forme d'un film court (2'30) destiné aux réseaux sociaux (33 119 personnes touchées) relayé par une campagne presse dans un rayon de 200 km.

- un reportage photographique mutualisé (Communication ECLA / OT) réalisé pendant l'été qui a permis de renouveler la photothèque.



Les *activités*

Culture

LES PEACE

Dans la continuité des trois années précédentes, ECLA a renouvelé pour la période scolaire 2019-2020 son partenariat avec l'Éducation Nationale pour la mise en place des Parcours d'Éducation Culturelle, Artistique et Environnementale, à destination des écoles maternelles et primaires de l'agglomération.

34 classes issues d'une dizaine de communes du territoire avaient ainsi exprimé le vœu de prendre part aux activités proposées par les structures partenaires que sont :

- **Le Centre Culturel Communautaire des Cordeliers (2 parcours)**
- **Le Conservatoire de Musique et de Danse (5 parcours)**
- **Les Musées de Lons-le-Saunier (3 parcours)**
- **L'association Prod'IJ (1 parcours)**
- **L'artiste plasticienne Isabelle Jobard (1 parcours)**
- **L'association CPIE Bresse Jura (3 parcours)**

Malheureusement, seuls 7 parcours sur les 15 initialement prévus ont pu aller à leur terme, les 8 autres étant reportés sur la période 2020-2021, crise sanitaire oblige.

Les Scènes du Jura

La crise sanitaire et les restrictions d'ouverture des espaces culturels qui en ont découlé ont durement frappé l'activité de la scène nationale jurassienne.

Les Scènes du Jura se sont malgré tout attachées à faire vivre autant que faire se peut la culture à l'échelle d'un bassin d'activité couvrant près des deux tiers de la population du département.

Résidences d'artistes, actions culturelles pédagogiques à destination des scolaires, spectacles de rue et en extérieur,... les équipes de l'association se sont adaptées et réinventées tout au long de l'année pour tenter de proposer des actions en lien avec leur cœur de métier !

La fin d'année 2020 a également été mise à profit par l'équipe de direction pour avancer sur l'écriture de la nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectif : couvrant la période 2021-2024, ce document vise à mettre en musique les relations entre les différents partenaires de l'association, dont ECLA, au tour de projet artistique « Faire Corps » porté par Cédric Fassenet, Directeur de la structure depuis le 17 juin 2019.



Le concert de Gautier Capuçon en juin à Lons-le-Saunier a débuté par un morceau joué avec les élèves violoncellistes du conservatoire intercommunal



Activités

L'une des premières actions du Président d'ECLA et de Mme Lagarde, Vice-présidente en charge de la Culture a été, en septembre 2020, de rendre visite au personnel du centre culturel des 4C

Le Centre Culturel Communautaire des Cordeliers (4C)

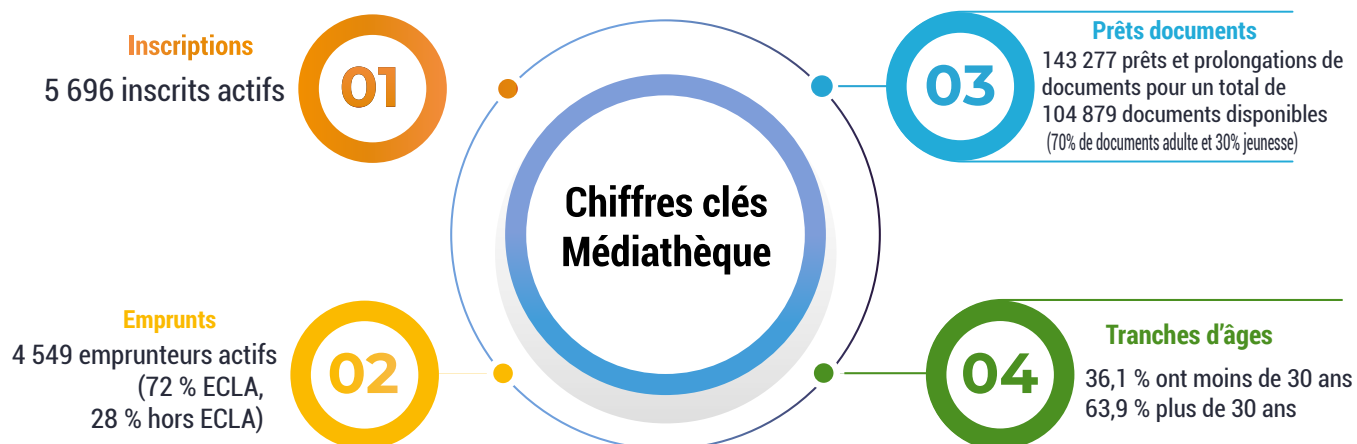
Le Centre Culturel Communautaire des Cordeliers (4C) est un service d'ECLA regroupant une médiathèque et un cinéma classé Art et Essai. Ce rapprochement en fait un établissement quasi unique sur le territoire national.

Équipement phare de la vie culturelle du bassin lédonien, les 4C ont bien évidemment connu une année 2020 bousculée : la crise sanitaire a profondément impacté son fonctionnement, entre périodes de fermetures, réaménagement des horaires et redéfinition de ses modalités de fonctionnement.

L'ensemble de l'activité a été concerné par de constantes et nécessaires adaptations : salles de cinéma fermées, baisse marquée des usages, mise en place de nouveaux services (« drive » notamment) sous la contrainte sanitaire.

Deux mots doivent être mis en exergue pour donner les contours de cette année 2020 si particulière : adaptation et résilience.

• La Médiathèque



Inscrits actifs à la médiathèque des 4C, en % de la population municipale



• Le Cinéma

Avec près de 6 mois de fermeture administrative, proposer une analyse de la politique de programmation du cinéma des 4C s'avère être une gageure pour l'année 2020.

Quelques satisfactions néanmoins quant aux 31 sorties nationales et aux programmations événementielles qui ont pu se tenir et qui ont trouvé leur public.

Chiffres clefs

- 946 séances proposées (-41% par rapport à 2019)
- 12 762 entrées (-59% par rapport à 2019)

Le top 5 des entrées (hors séances dispositifs scolaires)

- 1 **Marche avec les loups**, 892 entrées payantes;
- 2 **Le Vent de la Liberté** (Quinzaine du Film Allemand), 625 entrées payantes;
- 3 **Loups Tendres et loufoques**, 598 entrées payantes;
- 4 **Antoinette dans les Cévennes**, 440 entrées payantes;
- 5 **Dark Waters**, 388 entrées payantes.

Le Conservatoire

Chiffres clefs

550 élèves (80 % ECLA/20% hors ECLA)

25 professeurs

410 familles

Au même titre que les autres établissements culturels, le Conservatoire de Musique et de Danse d'ECLA a vu son année 2020 particulièrement bousculée en raison de la pandémie.

Sollicité régulièrement et particulièrement à l'approche du printemps par les communes de l'agglomération, le Conservatoire n'a pu se déplacer que sur deux manifestations au lieu des 21 initialement prévues :

- Le 7 février 2020 pour le projet « Bochsa »

- Le 14 février 2020. Dans le cadre de « Trompettes en Fête »

Par ailleurs, l'établissement a été contraint de fermer ses portes au public près de six mois de manière discontinue, obligeant les équipes à innover en proposant des cours à distance pour l'ensemble des élèves et disciplines, par visioconférence, téléphone ou mail.

Il convient néanmoins de souligner la finalisation en début d'année 2020 du Projet d'Établissement, adopté par le Conseil Communautaire en février, et qui a notamment permis, outre le fait de tracer les perspectives pour la structure dans les années à venir, de renouveler le classement en tant que Conservatoire à Rayonnement Intercommunal décerné par le Ministère de la Culturel.

- Le conservatoire et les écoles d'ECLA

Si les projets ont pu débuter avec les classes des écoles, ils n'ont pu être restitués comme ils auraient dû l'être lors du Couleurs Jazz Festival du 25 au 29 mars 2020 qui n'a pu avoir lieu.

Chaque année au mois de juin, deux semaines avant nos portes ouvertes un concert scolaire est programmé au théâtre de Lons-le-Saunier et animé par les professeurs du conservatoire, celui-ci n'a pu avoir lieu.

Les interventions dans les classes tout au long de l'année, sont menées par Damien Henard titulaire du DUMI (Diplôme universitaire de musicien intervenant).

Sur l'année scolaire 2019/2020, 5 projets éducatifs artistiques et culturels ont débuté, regroupant 13 classes, soit 325 enfants :

- 4 parcours musique, « Jazz à l'école » (4 classes), « Américan Dream » (2 classes), « Petit laboratoire d'écriture jazzy » (1 classe) et « Swing gomme » (4 classes)
- 1 parcours danse, « Explorations autour de Coppélia » 2 classes



Confinements, déconfinements, cours en présentiel, en distanciel... le conservatoire s'est adapté aux différents protocoles durant cette année de bouleversements.

Les *activités*

Subventions à caractère évènementiel

Ce secteur a beaucoup souffert de la situation sanitaire et de l'interdiction d'organiser des rassemblements du public.

Quatre manifestations ont toutefois pu se tenir, mais sous une forme réduite :

- Les RDV de l'Aventure
- Le Chahut au Château
- Le festival de musique baroque
- Le fruit des voix (Festival de Musik Ap'passionato).

Ces manifestations ont bénéficié d'un soutien financier d'un montant total de **12 000 €** (sur une enveloppe prévisionnelle de 30 000 €).





Moment fort de la saison sportive, le Tour de France est passé par Lons et plusieurs communes d'ECLA.

Globalement, le secteur sportif a été particulièrement touché par la crise sanitaire en 2020, avec des restrictions et des interdictions de pratique pour les divers publics.

Les principaux investissements 2020

- **Centre Aqua'ReL** : passage en leds du hall des bassins, qui complète et termine l'éclairage de cet équipement en leds - rénovation complète des filtres des bassins.
- **Stade Dumas** : remplacement de l'éclairage des 2 terrains par des leds.
- **Gymnase des Crochères** : pose d'un sol sportif de type parquet.
- **Cité des Sports** : concours de Maitrise d'Œuvre.

Centre Aqua'ReL

Après 17 semaines de fonctionnement « normal », du 2 janvier au 13 mars 2020, l'ouverture du Centre Aqua'ReL aux divers publics a été très perturbée, avec 24 semaines de fermeture totale, 10 semaines d'ouverture au public l'été (plages horaires restreintes et jauge d'accueil très réduite), et 2 semaines uniquement pour les scolaires. La perte des recettes d'exploitation est donc conséquente (-63%), atténuée par une baisse des dépenses sur les fluides.

Les périodes de fermeture ont toutefois permis la réalisation par les agents de nombreux travaux de maintenance en interne, en particulier la réfection des joints de carrelage dans les vestiaires et autour des bassins, et l'étanchéité de goulottes de récupération d'eau des bassins. À noter que plusieurs agents ont été mis à disposition d'autres structures, pour un total de 660 h.



Le centre nautique Aqua'ReL au repos, durant le confinement

L'un des nombreux protocoles sanitaires mis en place par le service des sports (ici au stade d'athlétisme)



Les *activités*

Sport

Subventions sportives

Ont été versées à des associations sportives scolaires et civiles

- des subventions sportives de fonctionnement à hauteur de 152 125 €,
- une subvention exceptionnelle de 1 545 €,
- et plusieurs des subventions d'équipement pour un montant total de 6 354 €.

Championnats ou événements marquants

Les championnats et les compétitions des clubs, ainsi que de très nombreuses manifestations sportives n'ont pas pu se dérouler en 2020, ou de façon très partielle. Cette année restera toutefois marquée par le passage du Tour de France dans plusieurs communes d'ECLA le 18 septembre 2020.

Projet Cité des Sports

Le projet de Cité des Sports s'est poursuivi en 2020 avec le concours de maîtrise d'œuvre, décidé lors du Conseil Communautaire du 14 novembre 2019, et la constitution d'un jury de concours conformément à la délibération du 19 décembre 2019.

3 candidats, parmi 81 candidatures, ont été retenus par le jury à l'issue du second tour de sélection. Après remise et analyse des offres sous forme anonyme, le Jury, lors de sa séance du 29 octobre 2020, a proposé un classement des 3 offres, soumis à l'approbation du Conseil Communautaire du 21 janvier 2021.

Les *activités*

Le cycle de l'eau

GEMAPI

L'étude visant à la création d'une organisation structurée à l'échelle du bassin versant de la Seille et de ses affluents, associant les 2 EPCI à fiscalité propre dotés de la compétence GEMAPI sur ce territoire, s'est poursuivie en 2020. La pandémie a toutefois ralenti le rythme de réunion des comités techniques et comité de pilotage.

Le principe de création d'une structure unique à l'échelle du bassin versant a été validé.

À la suite, le comité technique a travaillé à l'élaboration d'un programme d'actions chiffrées qui permettra de dimensionner la structure, de définir précisément ses compétences, son financement et son mode de gouvernance.

L'aboutissement a été décalé à 2021, avec l'objectif d'une création opérationnelle à la fin de l'année.

En parallèle, et dans l'attente de ces décisions, ECLA a poursuivi en 2020 les projets engagés précédemment dans le cadre de cette compétence :

- Réalisation des travaux de protection de berges au droit de la station d'épuration de Montmorot
- Réalisation des travaux de curage de tuf à Baume les Messieurs (lutte contre les inondations)
- Dépôt d'un nouveau dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour le reméandrement de la Vallière à l'aval de la station d'épuration, en application des nouvelles dispositions fixées par le décret du 30 juin 2020. Les acquisitions foncières relatives à ce projet ont été réalisées. Les travaux doivent pouvoir être réalisés en 2021.

EAU POTABLE

Cette compétence, annoncée dans le rapport d'activité 2019, est obligatoirement du ressort d'ECLA depuis le 01 janvier 2020.

Le Conseil communautaire par une décision du 29 janvier 2020 a confirmé sa volonté de création d'une régie de l'eau potable chargée de gérer la compétence

Pour mémoire, les orientations retenues pour la gestion de l'eau par la régie sont les suivantes :

- Conservation des 5 ressources en eau potable situées sur le bassin d'ECLA et développement des interconnexions entre ces ressources et vers les territoires voisins afin de sécuriser l'alimentation en eau des populations.
- Poursuite et renforcement de la lutte contre les fuites en mettant en place des moyens techniques et humains communs pour la recherche de fuites sur l'ensemble des communes concernées en harmonisant et généralisant les moyens de télé-relève des compteurs.
- Mise en place d'un soutien financier aux ménages pour l'adaptation des logements afin de réutiliser l'eau de pluie pour les usages ne nécessitant pas d'eau potable (arrosage, toilettes, lave-vaisselle...).
- Mise en place d'un programme de renouvellement homogène sur l'ensemble des communes et cohérent avec la durée d'amortissement des réseaux.
- Homogénéisation des méthodes de calcul des rendements de réseaux qui sont différentes selon les services.
- Poursuite et renforcement de la politique de protection des eaux souterraines vis-à-vis de la pollution chimique (nitrates, pesticides)



Les puits de captage situés à Villevieux lors d'un sujet de France 3 concernant la sécheresse et l'approvisionnement en eau potable

L'année 2020 est donc la première année de mise en œuvre concrète de cette régie :

- Fusion des équipes du service des eaux de Lons et de l'ex-syndicat des eaux du Revermont, dissous par arrêté préfectoral du 29 février 2020. Les équipes ont été intégrées dans un organigramme unique, partiellement mutualisé avec la régie d'assainissement.
- Vote du premier budget de la régie de l'eau. Les tarifs de l'eau sont restés inchangés par rapport à 2019 en 2020, sur l'ensemble du territoire de la régie.
- Approbation des statuts de la régie
- Constitution du conseil d'exploitation de la régie qui comporte 15 membres élus et 1 représentant d'association.
- Approbation du règlement du service de distribution d'eau potable
- Établissement d'un programme de travaux
- Adoption d'une tarification cible et fixation d'une durée de convergence des tarifs à 8 ans

Par ailleurs, suite aux épisodes de sécheresse de 2020 qui a conduit à un niveau historiquement bas de la nappe de Villevieux, une étude a été lancée afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable sur les communes de la régie. Cette étude a débuté début 2021.



Les réservoirs d'approvisionnement en eau de Villeneuve-Sous-Pymont

PROGRAMME GÉNÉRAL DE TRAVAUX SUR 12 ANS

Interconnexion Savagna - Pymont	55 000 €
Renouvellement du refoulement de la station de Trenal	1 110 000 €
Renouvellement de la canalisation principale DN 400 mm sur terrains privés	470 000 €
Programme annuel de renouvellement courant des réseaux	10 776 000 €
Renouvellement des modules d'Ultra Filtration à la station de la rue du Château d'Eau	550 000 €
Sécurisation des ouvrages de production	230 000 €
Diminution du temps de séjour dans le réservoir de Savagna	30 000 €
Amélioration de la chloration du réservoir de Vaux sous Bornay	15 000 €
Réfection du réservoir de Montciel	350 000 €
Renouvellement des compteurs	1 200 000 €
Bâtiment pour les services techniques	480 000 €
Sécurisation de la production de Villevieux	
Protection des captages	840 000 €
Acquisitions foncières	120 000 €
Soit en moyenne 1 352 000 € HT/an	16 226 000 €



Les *activités*

Assainissement

Schéma Directeur d'Assainissement (SDA)

L'étude du SDA des deux principaux systèmes d'assainissement du territoire d'ECLA (Vallière et Sorne) été finalisée fin 2020. Il en découle un vaste programme de travaux à réaliser avant fin 2031

41,4 km de réseaux
à mettre en séparatif

11,2 km de réseaux
à réhabiliter

Système
Vallière

Soit 63 hectares de surfaces actives déconnectées
Et 74% de réduction des eaux claires parasites permanentes

Système
Sorne

10,9 km de réseaux
à mettre en séparatif

17,7 km de réseaux
à réhabiliter

Soit 20,7 hectares de surfaces actives déconnectées
Et 76% de réduction des eaux claires parasites permanentes

Le montant total des travaux identifiés dans le Schéma Directeur d'Assainissement s'élève à **27 M€ hors taxes.**

Travaux sur les réseaux

- LONS - Rue Jules Bury - mise en séparatif 150 ml
- MONTMOROT – Ruisseau du Saubief – Réhabilitation d'un réseau unitaire en encorbellement en rive droite du ruisseau
- MONTMOROT – Place de la Mairie - mise en séparatif 20 ml de pluvial + réhabilitation de 15 ml du réseau d'eaux usées
- PERRIGNY – Rue de la Lième et de Babylone - mise en séparatif: 265 ml de pluvial et 385 ml du réseau d'eaux usées
- LONS – Rue des Mouillères - mise en séparatif 18 ml de pluvial
- MONTMOROT – Rue Ponard - mise en séparatif 45 ml de pluvial et 45 ml de réseau d'eaux usées
- LONS – Avenue de la Marseillaise – suppression d'une arrivée d'eau pluviale dans les eaux usées (9 m³/jour environ)
- FREBUANS - Rue Barobet - mise en séparatif 135 ml de pluvial et 250 ml de réseau d'eaux usées
- MOIRON – Rue de l'Église - mise en séparatif 65 ml de réseau d'eaux usées
- COURLANS – Rue des Fontaines – Réparation et suppression d'une arrivée d'eau pluviale dans les eaux usées (1 m³/heure environ)

L'ensemble de ces travaux représente 2 hectares de surface déconnectée.

- 5 156 ml d'inspections télévisuelles des réseaux
- 7 792 ml de curage des réseaux
- 278 contrôles de raccordements en assainissement collectif
- 19 contrôles de dispositifs d'assainissement non collectif dont 4 pour des installations neuves ou réhabilitées (arrêt des contrôles pendant la période COVID)
- 39 entretiens d'assainissement non collectif (84,5 m³)

Traitement (sur tous les sites)

- Acquisition de nombreux équipements pour assurer les maintenances curatives et préventives, le renouvellement des équipements d'usure.
- Fin du changement du système de communication des équipements en télégestion.

Montmorot

- Renouvellement des dégrilleurs des matières de vidange
- Échange de la grille du dilacérateur à graisses
- Renouvellement automate des apports extérieurs
- Renouvellement aéroflot dégraisseur 1
- Installation ventilation chaud et froid local électrique station
- Renouvellement de 2 ventilateurs local déshydratation

Décanteur

- Échange du vérin inox d'un clapet de chasse
- Renouvellement motoréducteur dégrilleur n°2

Courlaoux

- Échange du convoyeur boues du filtre presse
- Échange toiles du filtre presse
- Renouvellement démarreur laveur Haute pression
- Expertise de l'INRAe (à la demande du ministère de l'Environnement)
- Audit du dispositif d'autosurveillance IRH (à la demande de l'Agence de l'Eau)

Gevingeey

- Intégration des données en supervision

Pannessières

- Renouvellement 1 pompe du poste de refoulement de la Mouille

- Modification du dégrilleur statique en entrée de station
- Pose de drains sur les lits du premier étage pour améliorer provisoirement la répartition des effluents sur la surface des 4 lits.
- Réalisation des phases 1 et 2 de l'étude diagnostic (PMM Conseils)

Condamine

- Maintenance vanne alimentation du 1er étage

Briod

- Maintenance pompe d'injection du chlorure ferrique
- Réparation de la canalisation entre le poste 1er étage et le lit bactérien

Vevy

- Renouvellement pompe recirculation
- Interventions sur le clarificateur

Bornay

- Entretien canalisation de refoulement des boues
- Réparation réseau suite casse lors de travaux d'eau

Trenal

- Remplacement des câbles et boîtiers de l'armoire électrique du poste de refoulement de Beyne
- Changement du relais de communication du poste de refoulement chemin du Caillou

L'Étoile

- Réparation réseau Rue de Montbourgeau
- Réparation réseau 475 Rue de l'Eglise
- Campagne de piégeage des ragondins

Saint-Didier

- Campagne de piégeage des ragondins



Exemples de travaux réalisés en 2020 à Montmorot et Frébuans

Environnement

■ Commission environnement

En 2020, la commission environnement ne s'est pas réunie. La période électorale et la mise en place du nouvel exécutif n'ont pas permis de réunir les délégués.

Remarque : la commission a repris son travail depuis janvier 2021.

■ Environnement et transition écologique

Énergies solaires citoyennes

À la suite des concertations engagées en 2019 par ECLA (via les groupes de travail issus de la commission environnement et une large concertation citoyenne en partenariat avec la DREAL), ECLA a accompagné le projet d'émergence d'un collectif pour la production d'énergies solaires citoyennes. Soutenu par l'association Coopawatt, 2 rencontres ont été organisées :

- Mardi 28 janvier à Vevy.
- Jeudi 6 février à Macornay.

Ces 2 réunions ont réuni près de 150 citoyens dont une quarantaine prête à s'investir pour la concrétisation du projet. Si le contexte sanitaire a fortement freiné la dynamique, ECLA va relancer en 2021 le projet qui débouchera sur la création d'une structure porteuse du projet

Alimentation et agriculture

Sur ce volet, ECLA s'est engagé à plusieurs niveaux :

- Participation au projet collectif du Plan Alimentaire Territorial bio du Pays lédonien dont l'objectif est de développer et structurer les filières de l'agriculture biologique afin de renforcer l'accès pour tous à ces produits.
- Valoriser les terrains propriétés d'ECLA en les « viabilisant » pour une pratique agricole biologique. Les études engagées en 2020 et confiées à la Chambre d'agriculture du Jura ont permis de valider le potentiel agronomique des terrains situés de part et d'autre de l'aérodrome de Courlans-Courlaoux. La suite des réflexions permettra de déterminer les investissements nécessaires et le choix des parcelles concernées par les futurs aménagements.

■ Environnement et santé

Lutte contre les espèces invasives

Dans le cadre la lutte contre les espèces invasives, ECLA agit principalement sur les espèces présentant un risque pour la santé à savoir l'ambrosie (photo ci-dessus) et la berce du Caucase.

ECLA, en tant que coordinateur de la lutte contre l'ambrosie avec le soutien de la FREDON, mobilise les communes via les référents ambrosie et transmet les informations nécessaires sur les techniques de lutte et les cartographies d'infestation. ECLA, avec son référent ambrosie, concourt à la remontée d'informations à la FREDON sur les nouveaux sites découverts et les actions de lutte réalisées. ECLA participe également au groupe de pilotage de lutte au niveau départemental ainsi qu'aux actions de lutte via les opérations de destructions de sites infestés.

Sur le sujet de la berce du Caucase, ECLA est concerné pour un site recensé sur la commune de Baume-les-Messieurs. L'équipe verte d'Agate Paysage est chargée de la lutte qui s'est traduite cette année par l'arrachage de plus de 300 pieds.

Qualité de l'air

ECLA est également accompagné par l'association ATMO Bourgogne-Franche-Comté pour la surveillance et la production de données sur la qualité de l'air, les consommations d'énergie du territoire, les émissions de gaz à effet de serre. Ce partenariat permet à ECLA de bénéficier de données consolidées pour informer la population sur la qualité de l'air et pour la réalisation, le suivi de son Plan Climat Air Énergie Territorial.

■ Collecte et traitement des déchets

Pour rappel cette compétence est déléguée au SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier. Cependant, ECLA participe activement à la réflexion sur l'étude de la mise en place d'une tarification incitative.



Réunion de Macornay sur les centrales solaires citoyennes

Les *activités*

Transport - accessibilité

Délégation de Service Public-DSP

Concernant les conséquences de la crise sanitaire, en accord avec le délégataire, Keolis Monts Jura, la collectivité a décidé de réorganiser le service de transport public. Le transport à la demande (Malis) a été supprimé à la même date et le service des lignes régulières Tallis a été progressivement réduit à 30%. Après le confinement, le réseau de transport Tallis a continué à s'adapter en fonction des mesures sanitaires mises en place par le Gouvernement.

Cette réorganisation des services a engendré des conséquences financières affectant le compte d'exploitation du contrat de DSP entre ECLA et le délégataire. Ainsi, l'avenant n°5 a permis de régulariser la période Covid de mars à juin 2020. Aussi, les Parties se sont engagées à se rencontrer après une période d'observation entre 1er juillet et décembre 2020 afin de réviser, si nécessaire, les conditions financières permettant de maintenir l'équilibre économique du contrat.

Par ailleurs, d'autres avenants ont été signés en 2020 pour améliorer et rendre plus attractive le réseau de transport urbain. Notamment la ligne 2 du réseau Tallis a été renforcée enfin de mieux desservir le quartier les 3 Fontaines sur la commune de Montmorot.

Transports urbains et à la demande

La crise sanitaire traversée par tous a eu un impact fort sur la fréquentation en 2020. La fréquentation globale du réseau a reculé de 32% par rapport à la même période de 2019. Le nombre de voyages enregistré est de 146 835 contre 217 175 en 2019.

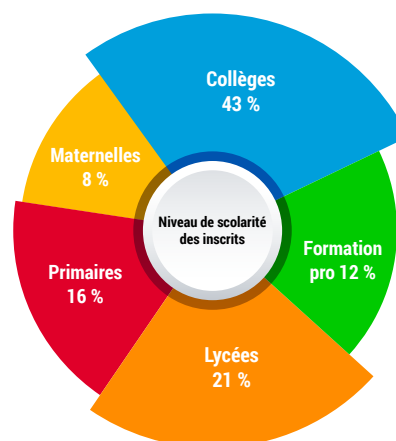
Compte tenu de la situation sanitaire et de la crise économique qui en découle, les prix des titres de la gamme tarifaire n'ont pas évolué au cours de l'année 2020 comme prévu dans le contrat de DSP. Ainsi, ECLA a décidé ne pas faire supporter aux usagers du réseau Tallis une augmentation des tarifs au 1er septembre 2020. L'augmentation a été reportée au 1er janvier 2021. ECLA a pris en charge la différence des coûts liés à cette décision pour chaque usager du réseau Tallis.

Pour cette année, les chiffres des recettes perçues s'élèvent à 136 727 € HT soit -29,2% par rapport à 2019. Toutes les ventes de titres de voyages ont subi un fort déclin, conséquence de la crise sanitaire et ce dans des proportions quasi similaires :

- Titres Unitaires (occasionnel) - **32 %**
- Carnet de 10 voyages - **30 %**
- Les abonnements - **26 %**

Transports scolaires

Pour la rentrée scolaire 2020-2021, le service transport scolaire a enregistré 1 482 demandes de prise en charge. Le nombre d'élève reste identique à celle de 2019.



Pour l'année scolaire, la collectivité a indemnisé 13 familles dans le cadre des aides au transport scolaire, dont la somme totale est de 2 500€. Cette aide concerne les élèves scolarisés hors de leur secteur de transport scolaire et hors ressort territorial d'ECLA.



Les familles qui souhaitent bénéficier de cette aide individuelle doivent faire la demande, avant le 28 février de l'année scolaire au service Transport Mobilité d'ECLA. La demande devra être accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB), les justificatifs de transport en commun, et tout autre document précisant la nature et le niveau de la formation suivie).

Plan de Déplacement Inter-établissements - PDIE

Aucune activité sur l'année 2020.



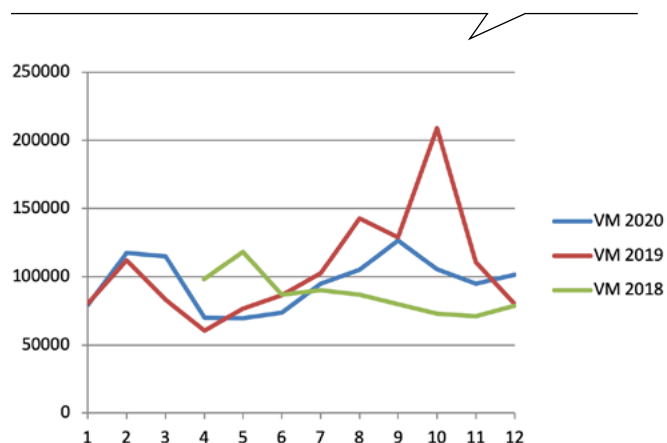
En 2020 les recettes perçues sont très en retrait par rapport à l'année précédente en raison de la crise sanitaire

Schéma d'accessibilité

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée, pour l'accessibilité des transports en commun, ECLA a aménagé 6 arrêts de bus en 2020. Ces aménagements ont pour objet de faciliter l'accès au transport en commun pour les personnes à mobilité réduites. Les arrêts de bus accessibles sur l'ensemble du réseau sont indiqués sur les lignes du réseau Tallis.

Versement mobilité

le « Versement Mobilité » est la participation des employeurs occupant 11 salariés et plus au financement des transports en commun. Le taux est fixé à 0,35 % de la masse salariale des établissements publics et privés du territoire d'ECLA. Sur les trois dernières années, ECLA a perçu 3 208 000 € de versement mobilité. La figure ci-dessus présente les tendances des sommes perçues chaque année. En comparaison de l'année 2019, les recettes de l'année 2020 ont baissé de 120 000 €.





Les *activités*

Voirie

Piste cyclable de Chille

En collaboration avec les 32 Communes, en 2020 un travail de mise à jour du classement des voiries communautaires a été entrepris. Il permettra en 2021, d'avoir une connaissance exhaustive du linéaire de voiries communautaires.

En 2020, les travaux de reprise de la couche de roulement ont représenté un linéaire de 5,5 km réparti sur 18 Communes différentes. Cet investissement représente un montant global de **784 000 € HT**. Depuis, 2003, 155 km de voirie ont été repris dans le cadre de la compétence optionnelle Voirie d'ECLA, soit environ 45% du linéaire total de voiries communautaires.

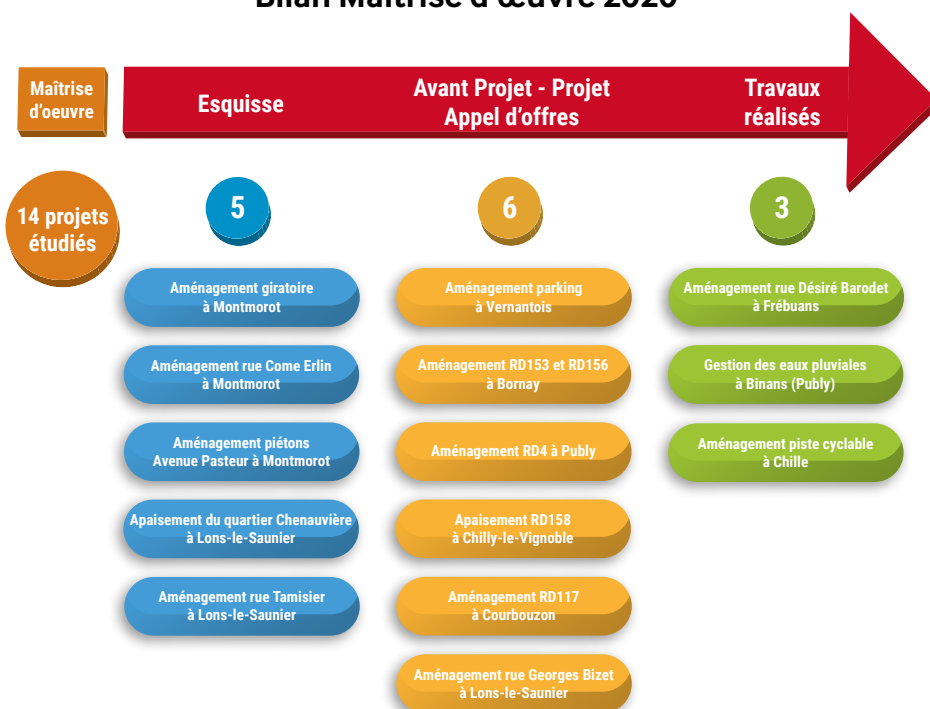
Données manquantes jusque-là, le recensement des ouvrages d'art communautaires a été réalisé et finalisé en 2020. Parmi les 148 ouvrages identifiés sur le territoire, ce diagnostic fait état de 94 ouvrages d'art communautaires dont l'entretien incombe à ECLA au titre de la compétence Voirie. En parallèle, une inspection détaillée sur 10 ouvrages qui présentaient visuellement

des désordres a été réalisée par le Bureau d'Étude PMM. À présent, après validation du principe de financement de la première intervention de remise en état de l'ouvrage, un plan d'actions d'études et de travaux pourra être mis en œuvre sur le territoire. Il s'agit là d'un enjeu très important des années à venir.

Le Pôle Travaux Voirie d'ECLA composé de 7 personnes assure deux missions principales au service des 32 Communes d'ECLA :

- Le recensement et l'instruction des demandes des communes, puis la programmation et la mise en œuvre des travaux couches de roulement et entretien des voies communautaires.
- Des prestations de Maîtrise d'œuvre pour les 32 communes d'ECLA et pour certains projets Modes Doux dont ECLA est Maître d'Ouvrage.

Bilan Maitrise d'œuvre 2020



Les *activités*

Aménagement numérique du Territoire

La période de confinement a fortement ralenti l'activité du constructeur au deuxième trimestre. Seuls 1080 équivalents-logements ont été rendus raccordables dans cette phase.

Le groupe de travail numérique a tenu 20 réunions. 3 Comités de Suivi ont eu lieu avec Orange, ainsi que 2 groupes de travail techniques spécifiques avec Eiffage.

Déploiement d'Orange en zone AMII.

En début d'année, toutes les armoires de LONS LE SAUNIER sont posées. CESANCEY, MESSIA, PANNESSIERES, MONTMOROT, PERRIGNY, TRENAL restent à ouvrir commercialement.

7400 adresses sont raccordables sur ECLA, soit 41% de la base INSEE 2015.

L'objectif est de parvenir à 70% au dernier trimestre 2020. Les raccordements sont retardés à MONTMOROT et PERRIGNY, Orange doit repositionner les emplacements de certaines armoires prévus à l'origine par SFR.

Les études de raccordement des adresses de l'ancienne commune de MALLEREY sont engagées.

ECLA met en place à partir du printemps des réunions techniques associant à la demande Orange et Eiffage pour raccourcir les échanges entre partenaires et gagner en efficacité.

En novembre 2020 toutes les armoires sont posées, sauf une à MONTMOROT en attente d'acquisition de terrain par la commune et celle de TRENAL.

Toutes les communes de l'Agglomération sont ouvertes à la commercialisation.

13586 adresses sont raccordables soit **67 %** de la base INSEE 2015.

Ce taux est de **56%** rapporté aux bases de données actualisées par l'ARCEP.

Orange et ECLA se donnent pour objectif, lors du Comité de Suivi du 20 novembre 2020, de rendre raccordables à 100% un maximum de communes en 2021 selon l'ordre de priorité retenu initialement par les élus.

Les adresses du hameau de VATAGNA, commune de

MONTAIGU, sont intégrées à la zone AMII sur proposition d'ECLA et Orange avec l'accord du Département.



Inauguration de l'armoire fibre à Cesancey

La production d'Eiffage en 2020, en dépit de la période de confinement, a fortement augmenté. 73% des adresses sont déclarées raccordables en fin d'année.

Des points de blocage subsistent toutefois dans de nombreuses communes. Ils nécessitent des interventions ponctuelles de sous-traitants dont la disponibilité pose toujours problème.

La poursuite des déploiements aériens est entravée par les mêmes difficultés alors que la quasi-totalité des études a été menée à bien.

Le rythme des raccordements des clients par leur fournisseur d'accès s'est fortement accéléré. De nombreux échecs de raccordement sont signalés à ECLA.

Ils peuvent être liés à des difficultés de passage de la fibre sur la partie privative des immeubles, à des erreurs sur l'éligibilité de l'adresse ou malheureusement à l'insuffisance professionnelle de certains prestataires.



Une réunion du comité de suivi de la fibre avec Orange

Déploiements du réseau du Département

Les travaux pour le déploiement de MONTAIGU ont commencé au 4e trimestre 2020. Aucun planning n'est annoncé précisément pour BORNAY et VERGES qui étaient programmés pour 2020.

Pour la réalisation de la phase 2 de son RIP le Département a lancé une procédure de DSP remportée par Altitude Infra-structure. Le délégataire ne sollicite aucune subvention publique, ce qui donne à espérer qu'aucune participation financière ne sera sollicitée par le Département pour le déploiement dans les communes de la zone de l'ex-VAL DE SORNE.

Raccordement des ZAE au réseau public 1ère génération du Département.

Le projet étudié en liaison avec l'Agence départementale d'Ingénierie consistait à cofinancer avec le Département le pré-raccordement par Axione (délégataire du Département) de toutes les entreprises en ZAE. Ce type d'opération a été réalisé par le Département avec la plupart des EPCI du Jura.

L'objectif est de forfaitiser à 500 € le raccordement des entreprises à leur fournisseur d'accès fibre.

Le montant total des travaux hors zone LONS-PERRIGNY est estimé à 160 000 €.

Le Département estime que la mise en œuvre de ce projet serait illégale, dans la mesure où l'initiative privée est présente sur le territoire d'ECLA en tant que zone AMII.

L'objectif d'ECLA n'est pas de faire obstacle à la concurrence sur les services numériques à très haut débit mais au contraire d'améliorer la capacité de connexion des entreprises en ZAE et d'élargir le choix des opérateurs de services professionnels aux prestataires présents sur le marché régional.

La négociation n'a pas abouti fin 2020.

Commune	Nombre total de PM à terme	Début déploiement	INSEE 2010 (convention) Base Logements	INSEE 2014 (avenant) Base Logements	relevé boîte à lettre	Armoire à posée Nombre de PM en cours d'établissement	Armoire posée PM mis à disposition	Maison bleu sur site Orange Nombre total de locaux programmés	Maison orange sur site Orange Nombre de locaux raccordables	Remarques
Briod	1	T2 2019	84	86	86	0	1	92	85	Inauguration 28/05
Vevy			126	137	137			161	65	
Cesancey	1	T4 2019	199	205	205	0	1	251		
Chille	1	T2 2019	148	134	142	0	1	165	134	Inauguration 23/05
Chilly-le-Vignoble	1	T4 2018	260	283	283	0	1	317	259	
Condamine	1	T3 2019	114	117	117	0	1	136	33	Inauguration 14/11
Conliège	2	2019	410	425	425	0	2	507		Inauguration 12/12
Courbouzon	1	T2 2019	296	293	293	0	1	324	215	Inauguration 18/04
Courians	2	T2 2019	382	397	397	0	1	444	175	Inauguration 04/07 / Po sur 1 quartier
Courlaoux	2	T2 2019	391	439	439	0	2	512	159	Inauguration 21/01
L'Etoile	1	T3 2018	257	277	348	0	1	313	187	
Frébuans	1	T3 2019	167	183	183	0	1	191	62	Inauguration 07/11
Lons-le-Saunier	32	2016	10 715	10 868	12 695	0	37	13 769	5 639	
Messia-sur-Sorne	2	2019	372	378	378	0	2	469		Inauguration 26/02
Montmorot	6	2019	1674	1700	1941	3	3	76	1	2 PMZ Mars / 1 PMZ Avril
Pannessières	1	T4 2019	227	237	237	0	1	270	119	Inauguration 12/02
Perrigny	3	2019	751	785	959	0	3	57		
Le Pin	1	2019	114	119	119	0	1	126	56	Inauguration 12/02
Publy	1	2018	135	142	142	0	1	169	26	génie civil 3 km, PMZ oct. / nov. Inauguration 27/11/2019
Revigny	1	T1 2019	134	138	138	0	1	156	85	génie civil 1,5 km, PMZ oct. / nov. Inauguration 12/02
Saint-Didier	1	T4 2018	127	133	133	0	1	139	88	
Trenal	1	T4 2019	180	190	190	1	0			Génie civil 1,5 km en cours, PMZ avr.
Villeneuve-sous-Pymont	0	2019	123	128	94	0	0	34	11	Inauguration 18/12
			17 386	17 794	20 081			18 678	7 399	
								93,01 %	36,85 %	Maj 02/2020

Les *activités*



Services d'incendie et de secours

Pour rappel, cette compétence est déléguée au SDIS. ECLA participe au financement de la reconstruction du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) principal de Lons-le-Saunier, sur le site du Rocher à Montmorot. Ces travaux, débutés fin 2018, se sont achevés fin 2020.

L'emménagement a eu lieu le samedi 10 octobre 2020.

ECLA a financé ces travaux à hauteur de 48,468% du coût des travaux, soit un montant global de **2 568 809,00 € HT**. En 2020, la contribution d'ECLA s'est élevée à **513 760,80 €** (subvention d'investissement), soit un pourcentage de 16,76 % des dépenses d'équipement du budget principal. Le solde d'un montant de **256 885,40 €** a été inscrit en reste à réaliser sur 2021.

La nouvelle caserne de l'aire urbaine de Lons, installée à côté du SDIS, à Montmorot.

Les *activités*

Contrat de Ville

Le Contrat de Ville de l'agglomération d'ECLA a été signé le 05 octobre 2015.

Le 15 octobre 2020, l'agglomération d'ECLA a co-signé avec la région Bourgogne/Franche-Comté une convention 2020/2022 portant sur le financement, par la Région, d'un financement de fonctionnement de 25 000 € annuel destiné à des projets à destination du Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) d'ECLA.

Les actions retenues au titre du Contrat de Ville 2020 ont été validées par le Comité de Pilotage du 21 janvier 2020 puis par le Conseil Communautaire d'ECLA le 05 mars 2020.

Pour rappel, le diagnostic du territoire effectué en amont de la signature de la convention cadre avait pointé les difficultés socio-économiques de QPV d'ECLA. Le quartier Marjorie/Mouillères devant faire face à plusieurs problématiques chroniques : bas revenu, taux de chômage élevé par rapport aux autres territoires de l'agglomération, faible niveau de qualification.

Depuis, comme de nombreuses métropoles, la ville de Lons-le-Saunier et l'agglomération d'ECLA ont été atteintes par les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 et les habitants du quartier prioritaire ont été durement touchés par des difficultés sociales liées à cette pandémie.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la politique de la ville et particulièrement celle des associations, dès le début du confinement, a permis de répondre rapidement aux situations d'urgence et aux conséquences sociales de cette crise sanitaire, montrant ainsi que la politique de la ville constitue un enjeu majeur pour la cohésion nationale et un véritable levier dans la lutte contre les inégalités.

Pour autant l'action sociale soutenue sur cette période, la taille humaine du QPV, le maillage commercial, associatif et institutionnel important ont permis de contribuer à maintenir un équilibre, certes davantage précarisé sur ce quartier prioritaire, auquel il est nécessaire de veiller constamment, au risque de le voir entrer dans une spirale de décrochage ou (et) de basculer dans une zone de non droit.

Rappel des objectifs

La convention du Contrat de Ville 2015/2022 a défini des objectifs par trois axes (Cohésion sociale – Cadre de vie et habitat – Emploi et développement économique) qui se traduisent en quatre orientations stratégiques en s'appuyant sur un diagnostic partagé. Pour chacun de ces objectifs, une attention toute particulière est donnée à la jeunesse (51% des moins de 16 ans de Lons-le-Saunier résident sur le QPV), aux familles monoparentales et aux personnes retraitées (toutes les deux en forte augmentation sur la dernière décennie).

ORIENTATION N°1

Objectif : **Mener une politique de formation, de développement économique et d'éducation en notamment en direction des publics jeunes du QPV.**

- Assurer une prise en charge et un suivi des situations éducatives individuelles, d'enfants ou de jeunes « fragilisés »
- Renforcer les actions visant à accompagner les parents et à les soutenir dans l'implication du parcours scolaire de leur (s) enfant (s)
- Soutenir la création d'activités dans le QPV
- Assurer une montée en qualification des habitants du QPV à l'aide d'une politique de formation adaptée au besoin.



ORIENTATION N°2

Objectif: **Mener une politique volontariste de prévention et d'accès aux soins en matière de santé, notamment en direction des publics jeunes et en retraite, des familles monoparentales ou des personnes en retraite.**

- « Aller vers » les publics par tranche d'âge et identifier leur problématique spécifique.
- Soutenir la proximité et l'accessibilité des services d'accès aux soins, notamment pour les personnes souffrant de troubles « psy » et (ou) associés.
- Soutenir les actions de repérage et de traitement de la problématique des « punaises de lit », de syndrome de Diogène ou d'insalubrité.
- Repérer les publics par tranche d'âge et identifier leur problématique spécifique.
- Décliner des actions de prévention en fonction des publics repérés.
- Soutenir la proximité et l'accessibilité des services d'accès aux soins.

ORIENTATION N°3

Objectif: **Renforcer l'attractivité du QPV afin de continuer à mieux les insérer dans l'agglomération.**

- Traiter les problématiques de gestion des déchets et du stationnement
- Favoriser la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle.
- Favoriser l'égalité homme/femme, la mixité sociale et intergénérationnelle.

ORIENTATION N°4

Objectif: **Assurer la tranquillité publique sur le QPV.**

- Lutter contre les problématiques de stupéfiants
- Lutter contre les problématiques de radicalisation, de violences faites aux femmes.
- Lutter contre les incivilités
- Agir sur les problématiques de santé mentale.

Les actions menées en faveur des habitants du QPV d'ECLA

L'appel à projets 2020 a permis d'organiser entre la date limite de dépôt des dossiers et le comité de pilotage, des réunions de présentation des projets entre techniciens de la collectivité et les membres du Conseil Citoyen et les élus d'ECLA et les différents techniciens des financeurs.

L'analyse de cet appel à projets révèle les éléments suivants:

41 projets ont été déposés au titre de l'appel à projets du Contrat de Ville d'ECLA 2020.

39 actions ont été financées et 27% de ces projets retenus ont été de nouvelles actions.

Le pilier cohésion sociale représente (72%) des projets, le pilier cadre de vie et habitat (10%) et le pilier emploi et développement économique (13%).

En 2020, La Ville de Lons-le-Saunier et l'agglomération d'ECLA ont consacré un budget de 102 000 € en fonctionnement au titre du Contrat de Ville pour des projets spécifiquement consacrés aux habitants de son QPV.

Seize associations ont porté ces projets. En raison de l'apparition de la pandémie qui est survenue en cours



d'année, certains projets ont été recalibrés pour répondre aux normes sanitaires.

L'obtention de subvention pour les associations qui émergent au Contrat de Ville a encouragé leur intérêt pour poursuivre et bien cibler leurs actions sur le QPV. L'action de proximité du service de Cohésion Sociale dont les locaux sont situés au cœur du quartier est également un élément essentiel pour encourager, impulser les projets et garder un contact étroit avec le terrain.

Si la reconduction et la pérennisation de projets qui fonctionnent sont un élément incontournable du bon fonctionnement du dispositif, le taux de renouvellement des actions et des porteurs est également un excellent indicateur du dynamisme impulsé par le Contrat de Ville.

Les projets retenus en 2020

PILIER COHESION SOCIALE

30 actions retenues par le comité de pilotage sur les 31 projets présentés

- 1** « Programme de Réussite Éducative, PRE », CCAS de la Ville de Lons-le-
- 2** « Jardinage », CCAS de la Ville de Lons-le-Saunier
- 3** « Accueillir les enfants en situation de handicap », CCAS de la Ville de Lons-
- 4** « Chantier d'enfants », CCAS de la Ville de Lons-le-Saunier
- 5** « Prévention de la délinquance », CCAS de la Ville de Lons-le-Saunier
- 6** « Séjours jeunesse », Association Maison Commune
- 7** « Accès aux droits, écrivain public », Association Maison Commune
- 8** « Accompagnement au métier de parents », Association Maison Commune
- 9** « Accompagnement éducatif 16 à 25ans », Association Maison Commune
- 10** « Centre nautique Aquarel », Association Maison Commune
- 11** « Alphabétisation Marjorie », Association Maison Commune
- 12** « Ateliers sociolinguistiques », Association Maison Commune
- 13** « Chantiers jeunes », Association Maison Commune
- 14** « CLAS, aide aux devoirs », Association Maison Commune
- 15** « Espaces numériques tous publics », Association Maison Commune
- 16** « Fast-food street débat », Association Maison Commune
- 17** « Lieu d'accueil parents/enfants », Association Maison Commune
- 18** « Filles prévention plurielle », Association Maison Commune
- 19** « Activités musique et danse avec les 8 à 17 ans », Atelier de l'Exil
- 20** « Accès aux droits des femmes et des familles monoparentales », Association CIDFF
- 21** « Prévenir la récurrence des violences faites aux femmes et aux mineurs », Association CIDFF
- 22** « Ateliers pédagogiques de sensibilisation aux valeurs et principes de la république », Association Expression de France.
- 23** « Le bal des 2 M », Association Musik ap Passionato
- 24** « Ensemble, prévenons les conduites addictives », Association Oppélia Passerelle 39
- 25** « Avoir 20 ans aujourd'hui dans le Jura », Association Scènes du Jura
- 26** « Faire découvrir la boxe éducative », Ring Athlétique Club
- 27** « Réduire les inégalités et favoriser l'accès aux sports », Espérance Lédonienne
- 28** « L'escrime au service des valeurs citoyennes », Cercle d'Escrime Lédonien
- 29** « Animation et initiation au basket », Association Lédonienne Basket
- 30** « Aide aux victimes d'infractions pénales », France victimes 39 (ex Juravem)

PILIER CADRE DE VIE ET HABITAT

4 actions retenues par le comité de pilotage sur 4 projets présentés :

- 1 « Faire et vivre ensemble »,
Association Maison Commune
- 2 « Logement pédagogique »,
Association Maison Commune
- 3 « Dynamic quartier »,
Association Maison Commune
- 4 « Accès à la mobilité »,
Association Maison Commune

PILIER EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

5 actions retenues par le comité de pilotage pour 6 projets présentés :

- 1 « Soutenir la création d'entreprises »,
Association ADIE
- 2 « Formation linguistique à visée professionnelle »,
Association Maison Commune
- 3 « Réseau de parrainage pour l'emploi »,
Association Maison Commune
- 4 « Accompagnement à dominante individuelle »,
Association ELAN
- 5 « Parcours d'insertion individuelle »,
Association EPART

Le Conseil Citoyen

L'article 7 de la loi du 21 février 2014 prévoit la création d'un Conseil Citoyen dans chaque quartier prioritaire. Elle pose le principe de l'association de ces instances à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des Contrats de Ville.

La ville de Lons-le-Saunier dispose d'une solide culture de la participation avec la mise en place, le 10 novembre 2011, d'un groupe de suivi des travaux de l'ANRU, qui s'est réuni régulièrement depuis au rythme de 3 réunions annuelles (au 1er, 2ème et 4ème trimestre de l'année en cours). Celui-ci était composé d'habitants du QPV, de représentants d'associations, d'institutions et d'élus du conseil Municipal et du Conseil Communautaire.

Ce groupe de travail a été sollicité le mardi 7 avril 2015, pour une rencontre de présentation du nouveau Contrat de Ville d'ECLA pour devenir le Conseil Citoyen. Au cours de la réunion, une information à l'aide d'un PowerPoint a été présentée aux membres pour qu'ils puissent comprendre les enjeux du nouveau contrat et entrer en toute connaissance de cause dans les instances de réalisation du projet.

Au cours de l'année 2020, différents membres du Conseil Citoyen se sont rendus sur les sites de réalisation des actions financées afin de mieux appréhender la réalité des dossiers de demande de financement qui leur avaient été présentés.

La situation dans le QPV de la communauté d'agglomération d'ECLA en décembre 2020 et les perspectives 2021.

Comme indiqué dans l'introduction de ce document, comme de nombreuses métropoles, la ville de Lons-le-Saunier et l'agglomération d'ECLA ont été atteintes par les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 et les habitants du quartier prioritaire ont été durement touchés par la crise sociale liée à cette pandémie.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la politique de la ville et particulièrement celle des associations, dès le début du confinement, a permis de répondre rapidement aux situations d'urgence de cette crise sanitaire, montrant ainsi que la politique de la ville constitue un enjeu majeur pour la cohésion nationale et un véritable levier dans la lutte contre les inégalités.

Si les thèmes définis par la convention cadre demeurent : les actions concourant à la cohésion sociale, l'emploi et l'insertion professionnelle et le logement et le cadre de vie, avec comme préoccupation transversale, le souci constant de mettre en œuvre des modalités d'action favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes, la crise sanitaire a fait apparaître de nouveaux besoins prioritaires.

Le Contrat de Ville 2021 a ainsi privilégié les projets qui répondront, de manière collective à l'émergence d'actions qui répondront à ce nouveau contexte de crise sanitaire.

Conseil Citoyen d'ECLA en décembre 2020

Conseil Citoyen d'ECLA en décembre 2020		
	Collège des habitants	
Titre	Prénom-Nom	Adresse
Madame	Geneviève MARIE	460 av. d'Offenbourg
Madame	Atyie OZUN	22 rue du Commerce
Madame	Hava TEKIN	255 avenue d'Offenbourg
Madame	Brigitte CALLEJA	16 rue Abbé Lemire
Monsieur	Hamed YOUSSEF	22 rue Abbé Lemire
	Collège des acteurs locaux	
Monsieur	Georges HANEWALD	395 rue Paul Seguin Association mieux vivre en HLM

ANNEXE 1 : détails des budgets des projets et des subventions accordées au titre du Contrat de Ville 2020.

Opérateurs ou organismes	Intitulé du projet	Coût de l'action	Financement CGET	Financement ECLA
Maison Commune	Séjours Jeunesse	21 050	2 000	1 500
Maison Commune	Accès aux droits, écrivain public	47 100	12 000	1 000
Maison Commune	Accompagnement au métier de parent	69 400	3 000	2 000
Maison Commune	Accompagnement éducatif 16 à 25 ans	17 330	1 000	1 000
Maison Commune	Centre Nautique Aquarel	5 850	1 000	1 500
Maison Commune	Alphabétisation Marjorie	26 700	9 000	2 000
Maison Commune	Ateliers sociolinguistiques	54 600	10 000	1 500
Maison Commune	Chantier Jeunes	17 050	2 500	2 000
Maison Commune	CLAS, aide aux devoirs	182 300	12 000	4 000
Maison Commune	Espaces numériques tous publics	74 600	10 000	1 500
Maison Commune	Fast food street débat	7 800	0	500
Maison Commune	Lieu d'accueil Parents/enfants	27 900	1 000	1 000
Maison Commune	Filles prévention plurielle	18 900	2 000	1 000
Atelier de l'Exil	Activités de musique et de danse 8 à 17 ans	32 400	2 000	4 500
CCAS Lons	Chantier d'enfants	15 650	1 000	1 000
CCAS Lons	Accueillir les enfants en situation de handicap	30 300	1 000	500
CCAS Lons	Contrat de Réussite Educative	58 600	35 000	23 440
CCAS Lons.	Jardinage	14 450	2 500	1 000
CIDFF	Accès aux droits des femmes et des familles monoparentales	6 600	1 500	1 000
Expression de France	Ateliers pédagogiques de sensibilisation aux valeurs et principes de la république	9 500	2 000	2 000
Musik Passionato ap	Le bal des 2 M	7 850	1 000	4 500

Opérateurs ou organismes	Intitulé du projet	Coût de l'action	Financement CGET	Financement ECLA
Oppélia Passerelle 39	Ensemble, prévenons les conduites addictives	8 020	1 000	2 000
Scènes du Jura	Avoir 20 ans aujourd'hui dans le Jura	30 656	1 500	1 500
Ring Athlétique Club	Faire découvrir la boxe éducative	31 600	4 000	5 500
Espérance Lédonienne	Réduire les inégalités et favoriser l'accès aux sports	32 145	0	1 560
Cercle Escrime Lédonien	L'escrime au service des valeurs citoyennes	5 000	1 500	500
ALL Basket	Animation et initiation au basket	6 600	3 000	1 000
Maison Commune	Faire et vivre ensemble	17 800	1 500	1 000
Maison Commune	Logement pédagogique	26 000	0	1 000
Maison Commune	Dynamik quartier	16 200	1 500	1 000
Maison Commune	Accès à la mobilité	68 600	3 000	3 000
ADIE	Soutenir la création d'entreprises	12 543	1 500	1 000
Maison Commune	Formation linguistique à visée professionnelle	29 480	7 000	500
Maison Commune	Réseau de parrainage pour l'emploi	69 510	0	500
ELAN	Accompagnement à dominante individuelle	19 163	1 000	500
EPART	Parcours d'insertion individuelle	84 700	1 500	2 500
	Total :	1 203 947	139 500	81 500

ANNEXE 2 : détails des budgets des projets et des subventions accordées par ECLA au titre du FIPD ou à destination des populations du QPV en complément du droit commun pour l'année 2020.

Opérateurs ou organismes	Intitulé du projet	Coût de l'action	Financement ECLA
CCAS Lons-le-S.	Prévention éducative sur le QPV	36 000	18 000
CIDFF	Prévenir la récurrence des violences faites aux femmes et aux mineurs	20 720	1 000
France victimes 39 (ex Juravem)	Accès aux droits et aide aux victimes d'infractions pénales	107 456	1 500
	Total :	164 176	20 500
	Total de l'annexe 1 et 2		81 500 + 20 500 = 102 000 €

Les *activités*

Habitat et Urbanisme

Dans le domaine de l'Habitat

• Étude Habitat dans le cadre de l'ORT

L'étude menée par SOLIHA a permis d'identifier les actions prioritaires à mettre en place pour la revitalisation des secteurs identifiés dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), ainsi que les îlots urbains à enjeux.

• Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Rénovation Urbain (OPAH-RU)

Un travail pour le montage du programme d'OPAH-RU a démarré avec le Conseil Départemental, la Région et les services de l'État.

• Diagnostic de territoire du PLH

Le diagnostic du territoire a été finalisé avec l'AUDAB. Une révision complète du Plan local de l'Habitat est cependant à prévoir.

Dans le domaine de l'Urbanisme

• ZAC de Messia-Chilly

Plusieurs dossiers ont été finalisés ou lancés :

- acquisition par voie de préemption d'un terrain appartenant à Mme Zanni
- finalisation des acquisitions suite à expropriation
- saisine du juge de l'expropriation pour les parcelles « Cattin » et « Bailly »
- saisine des services de la Préfecture pour la prise d'un nouvel arrêté de cessibilité pour la parcelle « Billet »
- transfert du Droit de Préemption Urbain à ECLA par la commune de Messia
- suivi de plusieurs dossiers de préemption en zone économique
- démarrage du découpage foncier de la zone d'activité

• Foncier à vocation économique

ECLA a identifié le foncier à vocation économique dans le cadre du SCOT en respectant un objectif de diminution des surfaces mobilisées.



Les *activités*



2020 a été une année bien particulière y compris pour les enfants en bas âge qui fréquentent habituellement nos structures de la Petite enfance.

Tout avait plutôt bien démarré avec le changement du logiciel de gestion des structures petite enfance. Avec l'arrivée d'un nouvel outil performant et adapté à l'évolution de notre société et au plus proche des besoins des équipes.

Le pointage des présences se fait maintenant par le biais de tablettes, réduction de la consommation de papier. Fini la gestion des factures et surtout des paiements, tout est fait maintenant en lien avec la trésorerie.

À partir du 15 mars, les crèches et haltes garderies, le relais d'assistantes maternelles ont été fermées. Cependant, les équipes se sont mobilisées et ont continué à agir avec et pour les enfants. Bien entendu nos équipes ont également dû s'adapter à la crise sanitaire et nous avons mis en place un accueil spécifique avec des horaires adaptés de 6h à 21h pour les enfants des personnels soignants, des pompiers, des gendarmes... et plus globalement avec les métiers participant activement à la résolution de la crise.

Pour entretenir du lien avec les petits et les familles qui ne pouvaient pas venir dans nos structures, un gros travail a été fait afin de proposer au plus grand nombre en situation de confinement soit : un soutien matériel ou d'écoute c'est ainsi que régulièrement les parents ont été contactés par téléphone par nos directrices de structure.

Puis nous avons pu proposer de divertir et occuper les enfants à la maison, par le biais de la création de la page internet « le coin des Enfants ». Comment faire avec ce que l'on a à la maison en recyclant, en inventant.

En suivant le lien ci-dessous vous pourrez découvrir un peu plus de 1500 activités pour les enfants dès l'âge de 2 mois.

www.lonslesauvier.fr/lecoindesenfants

En parallèle de nombreuses professionnelles avec une mention spéciale pour les assistantes maternelles de la

Petite enfance

crèche familiale, se sont mobilisées au côté des bénévoles et nous avons transformé la grande salle du centre social en atelier de couture et ce sont 3 780 masques confectionnés qui ont tous été distribués gratuitement aux Lédoniens qui en avaient besoin.

Puis le 15 mai, les crèches rouvrent avec un protocole sanitaire strict pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Soit en demi-groupes, demi-effectif etc. Au fil du temps les activités ont pu reprendre au sein de nos structures avec toujours un protocole qui évolue au gré de la crise sanitaire. Au quotidien nos professionnelles œuvrent pour garantir le bien-être des enfants.

De son côté, le Relais Assistante Maternelle a pu poursuivre ses actions en direction des assistantes maternelles exerçant en dehors des structures collectives et pour les parents employeurs en privilégiant les échanges téléphoniques et en réduisant les temps de rencontres, tout en organisant des rencontres et temps de jeux en individuel.

Bien entendu les petits et les grands ont pu finir cette année autour d'un spectacle en attendant la venue du Père Noël, dans le respect des gestes barrières.

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'engagement de nos équipes qui ont mis tout en œuvre pour faire que cette année soit la plus douce possible pour les petits qui nous sont confiés au quotidien.





Les *activités*

Service Communication

Moyens

Le service communication, début 2020, était partiellement mutualisé :

- 1 chef de service salarié d'ECLA
- 1 agent salarié de la Ville de Lons (graphiste, webmaster)
- 1 agent salarié de la Ville de Lons pour l'atelier reprographie

À partir du confinement, en mars 2020, le chef de service a intégré la cellule de crise Covid qui mutualisait les moyens humains et techniques dès lors qu'une grande partie du personnel occupant l'Hôtel de Ville et d'Agglomération était en télétravail ou en ASA (autorisation Spéciale d'Absence). Cette cellule a fonctionné jusqu'au mois de mai, à la sortie du confinement.

Durant ces deux mois, le service a géré toute la communication de crise concernant notamment l'ensemble des services et des équipements gérés par la Ville de Lons et ECLA.

Au mois de juillet, après les élections à la Ville de Lons et à l'Agglomération, les deux chefs de l'exécutif ont souhaité mutualiser totalement le service communication.

LES PRINCIPAUX TEMPS FORTS

La communication principale fut axée sur la crise sanitaire et ses conséquences.

De nombreuses publications ont été diffusées sur les fermetures, réouvertures d'établissements et les différents protocoles appliqués pendant et après les deux confinements.

JANVIER

Organisation de la cérémonie des vœux 2020

- La cérémonie des vœux 2020 a eu lieu le 16 janvier au théâtre de Lons.

Plus de 200 personnes ont été conviées.

Organisation générale, écriture des textes dits et lus ce soir-là, mise en scène des intervenants, enregistrement

des vidéos sur l'année 2019 avec interview des élus (diffusées ensuite sur la chaîne YouTube d'ECLA).

- Affiches annonçant les réunions publiques d'information pour les centrales solaires villageoises à Vevy et Macornay

FÉVRIER

- Annonce de la labellisation "Fabrique de territoire" pour le Campus numérique

- Conférence de presse pour la signature de la charte organisation la mise à disposition d'un conseiller aux décideurs locaux par la Direction des Finances publiques

- Diffusion de la vidéo « L'agglomération : comment ça marche ? », second épisode après « ECLA c'est quoi ? » diffusé fin 2019.

MARS

Campagne de communication à cheval sur les mois de février et mars pour l'annonce du festival Couleurs jazz (hélas annulé mi-mars)

AVRIL

Réalisation d'une vidéo pour annoncer l'opération « Un habitant, un masque »

MAI

Réalisation graphique du rapport d'activité 2019

JUIN

Réalisation d'une vidéo d'attractivité touristique, intitulée « Connectez vous à l'essentiel », diffusée sur tous les médias numériques régionaux (FB, Instagram) avec un rappel sur les médias papier.

JUILLET

Élection du nouveau président d'ECLA et des membres du bureau exécutif: reportage en quasi direct sur la page FB et sur le site

AOÛT

Annonces et compte-rendu de l'étape du Tour de France passant par le territoire d'ECLA et Lons-le-Saunier (7 publications Facebook heure par heure le jour même).

SEPTEMBRE

Organisation d'un point presse sur la sécheresse et l'inquiétude pour l'alimentation en eau potable avec visite des installations de captage à Villevieux.

Annnonce du changement de nom pour le site Tag Emploi qui devient emploi.ecla-jura.fr et qui est désormais géré par Hellowork.

OCTOBRE

Annnonce pour le retour du classement du Conservatoire de musique et de danse.

Déplacement du Président à Gevingey.

NOVEMBRE

Création du site acheteralons.fr (« Acheter à Lons et dans l'agglo ») pour venir en aide aux commerçants et artisans tenus de fermer leur établissement durant le second confinement.

Ce site a été réalisé en un temps record (une semaine) avec un budget très léger.

Reportage sur les travaux dans le lit du Saubief à Montmorot

Reportage déplacement du Président à Baume-les-Messieurs

DÉCEMBRE

Réalisation d'une double page d'informations communautaires pour les bulletins municipaux des communes membres

Publications numériques

- Page Facebook ECLA Lons Agglo / 1 120 personnes aiment la page et 1826 y sont abonnées
- Publications 2020 = 204 (sur 253 jours ouverts)

Top 5 des publications FB ECLA en 2020

- 1. Vidéo « Connectez vous à l'essentiel »**
version longue: 51 700 vues (30 juin)
- 2. Vidéo « ECLA lance l'opération Un habitant, un masque »**: 26 100 (23 avril)
- 3. Le stade municipal mis à disposition pour l'opération montgolfière/surblouses**: 18 800 (16 avril)
- 4. Ressource en eau potable: le risque d'une rupture d'approvisionnement**: 14 700 (3 sept)
- 5. Élection de Claude Borcard**: 10 000 (16 juillet)

Site internet ecla-jura.fr

- Publications 2020 = 74

Publication papier

Pour des raisons d'économies, il a été décidé de ne pas sortir de magazine ECLA & Vous en 2020.

Un mini-bus

Un mini-bus de 9 places est depuis la fin 2020 à la disposition des communes qui souhaiteraient l'utiliser pour elles-mêmes ou pour l'une de leurs structures.

Ce véhicule est mis à la disposition de l'agglomération pour 2 ans renouvelables par la société Infocom qui rentabilise l'opération par des emplacements commerciaux sur le véhicule.

> Pour le réserver, contactez le secrétariat d'ECLA



Trois vidéos sorties en 2020: «Connectez-vous à l'essentiel» sur tous les réseaux sociaux de l'été, «Opération 1 habitant = 1 masque» sortie en mai et le clip « L'agglo, comment ça marche ? ». Toutes sont disponibles sur YouTube.

